

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2133 - 19 juin 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Menaces sur la Sécurité sociale et les retraites

**Gouvernement et
patrons veulent
nous faire payer
leur faillite !**

Iran

**La dictature
islamiste
face à la
contestation**



p. 8

Procès AZF

Total au-dessus des lois ?



p. 14-15

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Le trou de la Sécurité sociale
 ■ Les attaques contre les retraites
 ■ Déficit public en hausse
- p 5 ■ Sarkozy devant l'OIT
 ■ un gouffre dans les comptes des banques
- p 6 ■ Avec la pauvreté, le surendettement explose
 ■ Le crédit à la consommation
 ■ Des salariés sans papiers en grève à Paris 10^e
- p 7 ■ Explosion du chômage
 ■ Les producteurs en colère
 ■ Course au vaccin... et au fric
- p 16 ■ Ouvrir les lycées à toute heure ?
 ■ Le gouvernement veut rogner sur les congés parentaux
 ■ Biberons au Bisphénol A
 ■ La « taxe carbone » en préparation

Dans le monde

- p 8 - 9
- Après les élections en Iran
 - Israël et les pseudo-compromis
 - Après la mort de Bongo au Gabon
 - Dépenses militaires mondiales

Il y a quarante ans

- Argentine, 29 et 30 mai 1969, le soulèvement de Cordoba

Dans les entreprises

- p 11 ■ Suppressions d'emplois un peu partout
 ■ Goodyear Amiens ; Altis Corbeil-Essonnes
- p 12 ■ France Télécom : aggravation des conditions de travail
 ■ Cramif - Services Invalidité
- p 13 ■ CHU - Rennes ; CHU - Nancy ; ABB (Rhône-Alpes) - Samsonite - Hémin-Beaumont
- p 14 - 15
- Procès AZF Toulouse : Total au-dessus des lois ?
 - Freescale - Toulouse : la pression monte !

• Après la journée syndicale du 13 juin

Des dirigeants qui ne font rien pour renforcer les travailleurs

Tout le monde l'a dit et répété, les manifestations du samedi 13 juin ont regroupé moins de monde que celles du 1^{er} mai : 150 000 dans tout le pays, selon les syndicats, contre 1,2 million le 1^{er} mai.

Les dirigeants syndicaux se sont empressés de donner de soi-disant bonnes raisons à cette baisse de participation. Le dirigeant de la CGT, Bernard Thibault, a ainsi déclaré qu'il y aurait « *légitimement un peu de fatigue* ». François Chérèque, le secrétaire général de la CFDT, lui a fait écho en avançant « *une sorte de fatigue* ». Mais, dès avant le 13 juin, tous deux avaient annoncé l'échec. Ainsi le 11 juin, Thibault prophétisait la baisse du nombre de manifestants. Le même déclarait dans le journal *la Tribune* du 12 juin : « *Notre objectif est qu'il y ait la plus grosse participation possible, même si nous avons conscience qu'il n'y aura pas forcément autant de monde que les fois précédentes.* »

Jean-Claude Mailly, le dirigeant de Force Ouvrière, a appelé à cette journée tout en la critiquant, ce qui a amené des Unions départementales FO à ne pas appeler à manifester du tout ce jour-là. Son attitude ne vaut pas mieux. Mais elle a permis à Thibault, tout comme à Chérèque, d'avancer une nouvelle explication au peu de succès du 13 juin : la division syndicale. « *Quand tout le monde ne parle pas d'une même voix, cela ne peut que démobiliser* », a déclaré le secrétaire général

de la CGT.

Dans tout cela, les dirigeants syndicaux ont bien évidemment passé sous silence leur responsabilité, en particulier dans la faiblesse de la préparation de cette journée du 13 juin. Mais ce facteur-là a été, par contre, beaucoup discuté dans les rangs des manifestants. Car pour nombre de militants il est évident que les confédérations syndicales ne cherchent absolument pas à renforcer les travailleurs avec une stratégie de mobilisation claire.

Les directions syndicales sont en effet plus préoccupées de garder leur rôle de négociateurs avec le gouvernement et le Medef que de chercher les moyens d'inverser le rapport de forces en faveur des travailleurs. Le secrétaire général de la CFDT donnait ainsi comme « objectif » à la journée du 13 juin le fait de « *marquer le coup* » avant la rencontre début juillet avec Sarkozy ; une rencontre dans laquelle il s'agirait de faire un « bilan d'étape » avec le président de la République sur les mesures gouvernementales contre la crise ! Rien ne sortira évidemment de cette rencontre, mais aucun des dirigeants syndicaux ne voudrait rater un rendez-vous avec le président de la République ou la présidente du Medef, Laurence Parisot.

Il est vrai que beaucoup de travailleurs se sentent écrasés sous les attaques du patronat et du gouvernement et ne se sentent pas en état de réagir. Mais ce ne sont pas les initiatives et plans de mobilisation syndicale, voués d'avance à l'échec, qui peuvent les

enthousiasmer et les inciter à le faire. Car l'explosion sociale nécessaire qu'espèrent de nombreux travailleurs et militants, les confédérations syndicales, elles, la craignent. La déclaration d'un Chérèque, mettant en quelque sorte en garde contre les « *risques d'embrasement* » dans les entreprises et chez les jeunes, est à cet égard bien significative.

Toute la stratégie des dirigeants syndicaux depuis des mois a été de laisser s'exprimer le mécontentement lors de journées d'action bien contrôlées, avec pour seul objectif de faire reconnaître

au gouvernement et au patronat leur qualité d'interlocuteurs responsables. Mais ceux-ci ne les en remercient pas pour autant.

L'« embrasement » que craint Chérèque aura lieu malgré tout tôt ou tard, car c'est le patronat et le gouvernement qui le préparent par leurs attaques et leurs provocations. Mais si réaction générale des travailleurs il y a, il faudra surtout que ceux-ci ne s'en remettent pas à des Chérèque ou des Thibault pour la diriger.

Aline RETESSE

Fête régionale de Lutte Ouvrière



Bourges

Samedi 4 juillet à partir de 14h 30

Salle des fêtes

Vignoux-sous-les-Aix

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 | 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Attaque annoncée contre les retraites et contre tous les salariés

Les panneaux d'affichage des élections européennes ne sont même pas rangés que le gouvernement tire une nouvelle salve contre les salariés. Sous prétexte de déficit de la Sécurité sociale, le ministre du Travail a prétendu à la télévision qu'il n'y a que trois choix pour que la caisse de retraite soit équilibrée : diminuer le montant des pensions, augmenter les cotisations, ou repousser l'âge de la retraite. Lui se déclare favorable à la troisième solution.

En brandissant la somme de 24 milliards d'euros de déficit pour la Sécu, Hortefaux n'a pas évoqué pour comparaison les centaines de milliards d'euros de trou dans les comptes des banques que le gouvernement s'est empressé de combler. Pour la caisse de retraite, l'État se déclare impuissant. Pour les banquiers, l'État a payé !

Il s'agit pourtant, dans le premier cas, de la vie de millions de retraités d'aujourd'hui et de demain, alors que, dans le deuxième cas, il ne s'agissait que de sauver la mise à quelques centaines de banquiers ou de spéculateurs de la finance.

C'est d'autant plus infâme que, si le déficit de la Sécurité sociale augmente, ce n'est pas parce que les salariés se soignent mieux, mais parce qu'il y a de plus en plus de chômeurs et de moins en moins de cotisations qui rentrent.

En évoquant les trois choix entre lesquels il hésite et qui, tous, aggravent la condition des travailleurs, Hortefaux a omis d'en ajouter un autre : prendre l'argent dans les sommes consacrées aux banques, justement, ou dans celles du bouclier fiscal.

Parmi les mesures évoquées par le ministre du Travail, il y a aussi l'autorisation du travail du dimanche. Pour un nombre croissant de travailleurs, il n'y a plus de travail, même les jours de semaine ! Mais le gouvernement se préoccupe d'offrir ce petit cadeau aux grandes chaînes de distribution, qui revendiquent depuis longtemps de pouvoir exploiter leurs travailleurs et gruger leur clientèle même le dimanche.

Si le gouvernement s'est fait plus discret le temps d'une campagne électorale, le patronat n'a ni interrompu ni modéré ses attaques. Pendant que les ministres soulaient les électeurs de paroles sur « une

Europe meilleure », les patrons continuaient à licencier, à supprimer des emplois, à fermer des usines.

Les officines de statistiques officielles elles-mêmes ont constaté que le nombre de destructions d'emplois est sans précédent depuis qu'il existe des statistiques à ce sujet.

Il est évident que ces attaques ne s'arrêteront pas. La crise est loin d'être terminée et il n'est pas du tout dans l'intention de la classe capitaliste d'en faire les frais. Les patrons ne se contentent pas d'accompagner la crise, c'est-à-dire de licencier en fonction de la mévente de leur production. Ils anticipent. Les courbes montantes des licenciements et du chômage s'accompagnent inévitablement de l'aggravation de l'exploitation pour ceux qui gardent leur emploi.

Cela ne pourra pas continuer ainsi. Il est vital pour les travailleurs de se défendre par la lutte collective, le seul moyen de faire reculer le grand patronat.

Les directions syndicales, plus préoccupées de garder leur rôle de négociateurs avec le gouvernement et le Medef que de changer vraiment le rapport des forces, n'ont pas de stratégies orientées dans ce sens.

L'insuccès de la journée du 13 juin ne résulte certes pas d'une « fatigue sociale », comme a osé le dire un dirigeant syndical, mais de l'absence d'une stratégie de mobilisation claire.

Les dirigeants politiques les plus responsables se gardent cependant de triompher, et à juste raison. Ils savent, et l'histoire est là pour le leur rappeler, que même si des directions syndicales se veulent responsables devant le patronat et le gouvernement, en cherchant à éviter que des désordres sociaux mettent en danger le fonctionnement de l'économie capitaliste, cela n'est pas une garantie suffisante pour endiguer une explosion sociale.

Car les boutefeux, ce sont les patrons, avides, ce sont les financiers, insatiables, ce sont ceux qui, forts de leur dictature sur l'économie, sont habitués à ce que les gouvernements considèrent leurs exigences comme des ordres et que leurs décisions soient acceptées comme inévitables. Jusqu'à ce que la mesure de trop, la provocation de trop, déclenche l'explosion qui les contraindra à reculer !

• Hausse du smic de 1 % seulement ?

Le gouvernement aide les patrons à maintenir de bas salaires

Le smic doit être revalorisé au 1^{er} juillet, selon un calcul qui dit tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier. Le montant de sa revalorisation ne sera annoncé que le 22 juin mais, d'ores et déjà, le gouvernement a fait savoir qu'il pourrait n'être augmenté que de 1 %.

Pour justifier une aussi faible hausse, il se base sur les chiffres publiés début juin par l'Insee, qui font état... d'une baisse des prix de 0,2 % entre mai 2008 et mai 2009 ! Il est bien connu que l'indice des prix publié régulièrement par l'Insee n'a qu'un lointain rapport avec

la réalité, mais parler d'une baisse des prix sur l'année écoulée alors que pratiquement tous les produits de consommation courante ont vu leurs prix grimper en flèche (même si celui des carburants a ensuite diminué), il faut oser le faire.

Le gouvernement a annoncé

qu'il n'entendait pas donner de « coup de pouce » au salaire minimum car, selon ses dires, cela risquerait de pénaliser l'emploi. Or, si le maintien de bas salaires était un moyen de lutter contre le chômage, cela se serait vu, depuis des années que les travailleurs connaissent une baisse de leur pouvoir d'achat. En fait, ils subissent à la fois des salaires insuffisants pour leur permettre de vivre correctement, même s'ils sont à temps complet, et ensuite le chômage quand les entreprises décident

de licencier pour préserver leurs marges bénéficiaires.

Maintenir le smic à un bas niveau de salaire ne créera pas un seul emploi si les patrons n'ont pas besoin d'embaucher. C'est tout simplement un cadeau du gouvernement au patronat. Le gouvernement refuse de donner « un coup de pouce » en faveur des travailleurs payés sur la base du smic, mais il le donne bien volontiers au patronat en faisant pression sur les salaires.

Marianne LAMIRAL

Dans les
médias

Vendredi 19 juin
à 19 h 15
sur France-Inter,

Nathalie Arthaud
sera une des
invités de
l'émission
« Le téléphone
sonne du
vendredi ».

• Sécurité sociale

La crise creuse le trou, mais le gouvernement s'en prend aux malades

D'après la Commission des comptes de la Sécurité sociale, le déficit prévisionnel du régime général serait de 20,1 milliards d'euros en 2009. Une situation « sans précédent » due à la récession et à la hausse du chômage qui en résulte.

La Commission prévoit notamment qu'avec la crise la masse salariale et donc les cotisations – qui constituent la principale ressource du régime de protection

sociale – devraient diminuer de 1,25 % en 2009, ce qui est sans équivalent depuis la dernière guerre.

La diminution des ressources de la Sécurité sociale n'est pas seulement liée au tassement des salaires et au chômage, elle est également la conséquence des dégrèvements fiscaux accordés aux plus riches, comme le bouclier fiscal qui diminue l'impact de la CSG et de la CRDS sur les plus gros revenus, et les recettes qui jusque-là en découlaient.

Cela n'empêche pas le gouvernement, par la bouche du ministre du Budget Eric Woerth et de la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, de montrer du doigt les arrêts maladie et les transports en ambulance. Et d'annoncer un renforcement des contrôles des malades, des médecins et des hôpitaux pour tenter de « maîtriser » les dépenses.

Mais qui est responsable de l'augmentation des arrêts maladie, qui n'est d'ailleurs que de 6 ou 7 % de l'aveu

même de Woerth, sinon le patronat par l'intensification des cadences, le stress que provoquent la précarité et le maintien au travail de travailleurs usés par l'exploitation ou malades, du fait du recul de l'âge de la retraite ? De même, c'est la politique du gouvernement qui, en fermant des hôpitaux de proximité, oblige un nombre croissant de malades à avoir recours aux ambulances pour suivre un traitement ou se rendre à un examen médical dans un établissement

éloigné de leur domicile.

En fait, comme pour la crise elle-même, la question qui est posée par le trou de la Sécurité sociale est de savoir qui va en faire les frais. Et il n'y a aucune raison que les assurés paient, que ce soit par une diminution des prestations ou par une augmentation des prélèvements, alors que les entreprises et les nantis bénéficient de plus en plus d'exonérations.

Roger MEYNIER

• Retraites

Ils reviennent à la charge

Au détour d'une petite phrase, Brice Hortefeux, le ministre du Travail, évoquant l'Allemagne qui va relever l'âge de départ en retraite jusqu'à 67 ans, a présenté cette mesure comme une « piste » pour « sauver » la retraite en France. Les autres « pistes » étant l'allongement de la durée de cotisation ou la baisse des pensions.

Il n'en a pas fallu davantage pour que la présidente du Medef, Laurence Parisot, lui emboîte le pas et affirme qu'il fallait relever l'âge légal de départ en retraite, allonger les durées de cotisation, peut-être « aller un peu plus loin dans tous les mécanismes d'épargne retraite qui existent aujourd'hui » – le genre « d'épargne » qui, aux États-Unis, a sombré dans la spéculation boursière, laissant les salariés sans emploi et sans retraite... Et elle affirme qu'il

faut maintenant travailler au minimum jusqu'à 63 ans et demi pour garantir le financement des retraites, sinon « nous allons dans le mur ».

Le « nous » est remarquable, car pour le moment, ceux qui trinquent, ce sont les travailleurs, pas les patrons ! D'abord, parce que les réformes successives de 1993 à 2003 ont augmenté la durée de cotisation, modifié le mode de calcul des retraites basé désormais, dans le privé, sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures, avec l'indexation de la hausse des pensions sur les prix et non plus sur les salaires : tout cela a entraîné une baisse bien réelle des revenus des retraités. Quant au report de l'âge de départ en retraite, il est réel, lui aussi, pour tous ceux qui veulent avoir une retraite complète et ont encore la possibilité et la force de travailler quelques années supplémentaires.

Mais le plus scandaleux dans les propos de Parisot et du gouvernement, c'est que l'accroissement du déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale, qui imposerait ces mesures, est le résultat d'une pratique systématique de licenciements pour augmenter les profits, pratique qui s'est amplifiée ces derniers mois. Le gouvernement le reconnaît lui-même : la crise et la flambée du chômage ont fait plonger les recettes de la Sécurité sociale. Et quand on finit de vider les caisses pour renflouer les banques, on voit très clairement qui est responsable du déficit.

La seule « piste » possible pour les travailleurs, ce n'est pas d'accepter de travailler plus longtemps ou de partir avec une retraite de plus en plus maigre, c'est d'imposer l'arrêt des licenciements aux patrons qui pillent les caisses de l'État et dilapident l'argent public.

Sylvie MARÉCHAL

• Déficit public en hausse

La population paiera...

Après avoir mis la sourdine pendant des mois sur le déficit public, le gouvernement reconnaît aujourd'hui qu'il sera supérieur à 6 % du produit intérieur brut en 2009. En termes clairs, l'endettement de l'État va encore s'amplifier et, selon les prévisions, cela sera vraisemblablement pire en 2010.

Pour Eric Woerth, le ministre du Budget, le mal proviendrait d'un manque de recettes dû en partie à la crise économique, mais pas uniquement. « L'impôt sur les sociétés, on le sait bien, rentre beaucoup moins bien », a-t-il déclaré. Et pour cause ! Les allègements fiscaux consentis aux entreprises et, de façon plus vaste, aux couches les plus aisées de la population, y sont pour quelque chose. Mais il a répété qu'il n'était pas question pour autant d'augmenter les impôts et que, pour réduire le déficit, le gouvernement va rogner sur les dépenses, en commençant par la suppression d'au moins 34 000 postes de fonctionnaires en 2010, s'ajoutant aux 28 000 équivalents temps plein supprimés en 2008 et 30 627 en 2009.

Dans le même temps, toute une campagne est relayée par les médias sur les dépenses prétendument excessives de la population : le trou de la Sécurité sociale serait bien supérieur aux années précédentes, les caisses de retraite au bord du gouffre financier à cause des pensions trop élevées et de l'âge de départ

en retraite trop précoce, les administrations emploieraient des fonctionnaires en sur-nombre ou occupés à des tâches inutiles, etc.

Que les travailleurs soient les principaux responsables du gaspillage des deniers publics est un des thèmes de propagande favoris du gouvernement, pour tenter de masquer que c'est la politique qu'il mène en faveur des possédants qui creuse le déficit. Cela est devenu évident aux yeux de tous lorsque, pour voler au secours des banquiers menacés de faillite, le gouvernement a su avancer les centaines de milliards qu'ils réclamaient, sans d'ailleurs leur demander d'autre contrepartie qu'une promesse de remboursement quand leur situation sera meilleure. Apparemment, les banques semblent se porter plutôt bien pour l'instant, mais ne sont guère pressées de rembourser leurs dettes.

Les membres du gouvernement et le chef de l'État s'étaient à cette époque faits bien discrets sur le déficit public. Mais maintenant que du temps a passé pour faire un peu oublier les milliards distribués et que le gouvernement se sent renforcé à la suite des résultats des élections européennes, il revient à la charge avec toujours les mêmes recettes : de nouveaux sacrifices pour les travailleurs et une dégradation accrue du service public par la baisse du nombre de fonctionnaires.

Marianne LAMIRAL



• Sarkozy devant l'OIT

Un discours ne coûte rien

En visite le 15 juin à l'assemblée générale de l'Organisation Internationale du Travail, l'OIT, un organisme dépendant de l'ONU, Sarkozy a posé au défenseur des travailleurs du monde entier et au contempteur du « *capitalisme financier devenu fou à force de n'être soumis à aucune règle* ». Promettant à ses pairs une « *crise politique mondiale* » s'ils n'étaient pas capables de faire régner la justice sociale sur la planète, le président français a proposé pour ce faire de renforcer les pouvoirs de l'OIT.

Il souhaite par exemple rendre contraignantes les normes internationales proscrivant le travail forcé, le travail des enfants, l'interdiction de l'action collective des travailleurs, etc.

Les commentateurs n'ont pas manqué de faire remarquer que le chemin risquait d'être long car des pays comme les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Inde ne sont pas signataires des normes de l'OIT, la France ne les ayant d'ailleurs elle-même pas toutes signées. En revanche très peu ont relevé que les multinationales, au premier rang desquelles les groupes français, sont les principales bénéficiaires des formes d'exploitation que l'OIT

dénonce. Total n'a-t-il pas été impliqué dans une affaire de travail forcé en Birmanie ? Les groupes agro-alimentaires français ne possèdent-ils pas des plantations où les contremaîtres sont armés et les ouvriers affamés ? Les hypermarchés français ne commercialisent-ils pas des marchandises fabriquées par des enfants ou des ouvriers enfermés dans leurs ateliers ? Les industriels français ne sont-ils pas ravitaillés en matières premières tirées de mines qui explosent, de carrières qui s'effondrent, extraites par des ouvriers qui se tuent littéralement au travail ? Et Sarkozy n'est-il pas l'obligé et le serviteur fidèle de ces groupes capitalistes, dont d'ailleurs il n'a

soufflé mot dans son discours ?

Et puis c'est bien pour servir les intérêts de ces mêmes groupes capitalistes que, en France, Sarkozy et ses pareils n'ont cessé de détruire toutes les lois qui protègent un peu les travailleurs. La misère que Sarkozy dénonce depuis Genève et qu'il désigne dans les pays lointains, sa politique au service exclusif du grand patronat est en train de la faire reflourir ici même.

La veille du jour où fut prononcé ce discours, le gouvernement français reparlait de reculer l'âge de la retraite. Le lendemain, le président assistait aux obsèques du dictateur Bongo, l'homme qui veillait à ce que Total et les autres multinationales puissent piller l'Afrique de l'Ouest et exploiter ses travailleurs en toute tranquillité. L'emploi du temps de Sarkozy exprime mieux sa politique que tous ses discours.

Paul GALOIS



• BCE

L'annonce d'un trou sans fond dans les comptes des banques

Dans son rapport du 15 juin, la Banque Centrale Européenne (BCE) a estimé à 283 milliards de dollars les pertes des principales banques de la zone euro en 2009 et 2010. Cela porterait donc à 649 milliards de dollars les pertes de ces banques pour la période 2007-2010.

De son côté, le Fonds monétaire international (FMI) avait avancé en avril 2009 le chiffre de 904 milliards de dollars de pertes pour la même période, en incluant il est vrai les banques britanniques qui ne font pas partie de la zone euro.

Ces chiffres, aux dires mêmes de la BCE, sont « *sujets à une marge d'erreur considérable* », en particulier bien sûr pour les années à venir, ce qui veut dire que les pertes pourraient être encore plus importantes... On comprend que pour la BCE « *les risques pour la stabilité financière restent élevés* ».

Mais, face à une crise économique désormais mondiale et que payent au quotidien des milliers de travailleurs jetés à la rue ou contraints au chômage partiel, les soi-disant experts de la BCE n'ont pas d'autre solution que de demander aux gouvernements de continuer à ren-

flouer les banques, en puisant largement dans les caisses des États. La BCE peut demander sans gêne aux banques de « *tirer parti de tous les engagements pris par les gouvernements pour soutenir le secteur bancaire et renforcer leur capital* », car le robinet des aides publiques n'est pas près d'être fermé et elle est sûre, là au moins, de ne pas se tromper en tablant là-dessus.

Mais la BCE ou le FMI sont bien incapables de prévoir quoi que ce soit d'autre pour l'avenir. Ils laissent à d'autres, aux ministres des Finances comme Christine Lagarde qui se plaît dans son rôle de Madame Soleil, le soin d'annoncer tous les jours la fin de la crise, ou plutôt le début de la reprise.

Les banquiers et les gouvernements ne savent rien de l'évolution de la crise, dont ils ne contrôlent aucun des mécanismes. Mais ils savent par contre que, pour que la classe capitaliste n'en fasse pas les frais, il faut et il faudra que les patrons la fassent payer à d'autres, aux classes populaires. C'est à cela qu'ils s'emploient, chacun dans son rôle.

Cédric DUVAL

Une grenouille à Genève

À qui Sarkozy, faisant feu de tout bois et reprenant à son compte aussi bien les discours des sociaux-démocrates d'avant-guerre que les propos altermondialistes et écologiques d'aujourd'hui, s'est-il adressé à Genève ?

À l'opinion publique française, pour commencer. Quelques jours avant un remaniement ministériel qui sera une nouvelle occasion de ridiculi-

ser son opposition en embauchant de nouveaux Kouchner, il vante sa marchandise à des politiciens peu regardants sur la qualité de la gamelle.

À l'opinion mondiale ensuite, du moins le croit-il. Car Sarkozy, gonflé par son passage à la présidence de l'Europe, fait le paon à chaque sommet mondial et prétend désormais faire des propositions pour changer le monde.

Rien que ça ! Dans cette perspective, le discours de Genève est une tentative pour concurrencer Obama qui affirme vouloir changer les rapports internationaux.

Sarkozy joue les Louis XIV ou les Napoléon et aucun de ses courtisans n'ose lui rappeler la fable de la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf.

P. G.

• Le formulaire du RSA

Pas bien solidaire

Le formulaire que doivent remplir les demandeurs du RSA, le revenu de solidarité active qui remplace le RMI et qui a été mis en place le 1^{er} juin, recèle des surprises.

Ainsi, à la rubrique « vos droits à pension alimentaire », si vous êtes célibataire et vivez seul(e) mais ne percevez pas de pension alimentaire, le formulaire indique : « *Vous êtes susceptible d'engager une action envers vos parents pour obtenir une pension alimentaire.* » Joli

conseil que d'inciter des enfants à traîner devant la justice leurs parents pour défaut d'aide. D'autant plus que, vu l'âge des demandeurs du RSA, ces parents peuvent très bien avoir 60 ou 70 ans !

De même, si vous avez des enfants à charge et ne vivez pas avec l'autre parent, le formulaire indique : « *Vous devez engager une action envers le(s) parent(s) pour obtenir la fixation ou le versement d'une pension alimentaire pour chaque*

enfant concerné ». Là encore, on peut s'inquiéter de cette « *solidarité active* » dans laquelle on vous conseille de vous activer pour faire condamner un ex-conjoint.

Devant les protestations, le cabinet de Martin Hirsch, le haut-commissaire aux Solidarités actives, a annoncé que le « *formulaire sera modifié sur ce point pour éviter les troubles inutiles* ». Modifié mais pas supprimé ?

C. D.

Avec la pauvreté, le surendettement explose

Le surendettement fait de plus en plus de ravages. Ainsi en 2008, la Banque de France avait enregistré 188 000 dossiers de surendettement et 2009 est en train de battre de tristes records en la matière. 58 000 dossiers ont été déposés au cours du premier trimestre, 16 % de plus que l'an passé. En février, leur nombre avait dépassé les 20 000 et en mars on a atteint 21 747, 30 % de plus qu'en mars 2008. Ce chiffre est le pire depuis la création des commissions de surendettement en 1990. Les raisons de cette explosion du surendettement sont évidentes. Aux « accidents de la vie » que sont des divorces ou les maladies, viennent s'ajouter

la pauvreté croissante des retraités et des mères seules, et les « accidents » du capitalisme en crise : fins de contrats précaires, baisses de salaire dues au chômage partiel ou à une décision patronale, et suppressions d'emploi. Les 18-24 ans en particulier en sont victimes. L'Insee relève qu'en 2006 ils étaient déjà 21 % à vivre en dessous du seuil de pauvreté (880 euros par mois).

Face à ce surendettement, l'abus des propositions de crédits est mis en cause en particulier les crédits revolving, crédits à la consommation renouvelables proposés avec insistance par les grands magasins et organismes de crédit pour inciter

leurs clients à dépenser, en se gardant bien de vérifier s'ils sont solvables. Ces crédits revolving sont à des taux usuraires de 16 à 22 %. Selon l'UFC Que Choisir, on les trouve dans 84 % des cas de surendettement et il y en a en moyenne six par dossier déposé.

Mais le crédit, y compris les crédits abusifs de ce type, ne sont qu'un rouage dans le système. Les capitalistes le proposent aux consommateurs pour écouler leurs marchandises et pouvoir continuer à produire. Sauf qu'en période de crise en réduisant le pouvoir d'achat des classes populaires, ils leur imposent surtout une fuite en avant...vers la misère.

Vincent GELAS

• Crédit à la consommation

Faire de l'argent sur les pauvres, il faut que ça se voie moins

Un projet de loi sur le crédit à la consommation est en cours de discussion au Sénat, mais s'il voit le jour et entre en application, ce ne sera pas avant la mi-2010.

En France, plus de 9 millions de ménages détiennent actuellement des crédits à la consommation, sans compter les 5 millions de ménages qui ont souscrit un crédit immobilier.

Les crédits à la consommation ne servent plus depuis longtemps simplement à financer de gros achats. L'association UFC Que Choisir souligne qu'avec la crise, ces crédits deviennent pour nombre de ménages « une obligation pour maintenir un niveau de vie et pour financer leurs dépenses incompressibles ». Or, les différentes « cartes de fidélité » offertes par nombre de grandes surfaces sont autant d'incitations à s'endetter sans compter, car elles sont également des cartes de crédit. Toutes gagnent beaucoup d'argent avec ces activités financières qui concernent essentiellement les ménages modestes. Résultat, le nombre de ménages surendettés augmente sans cesse.

Le projet de loi, bien évidemment, n'essaie pas de régler le problème des ménages surendettés. Il vise simplement à moraliser l'habillage du crédit facile.

Par exemple, la publicité

...tez de
...taux exceptionnel
pour continuer à
faire des projets !

à partir de 3,9%

On a toujours un projet en attente d'être réalisé. C'est pourquoi Sofinco vous fait bénéficier de ses meilleurs taux pour vous aider à le concrétiser dans les meilleures conditions.

Jusqu'au 29/07/09, bénéficiez d'un prêt personnel de 7 000 € à 40 000 € pour donner vie à tous vos projets.

Montant	Mensualités	Durée	TEG	Coût total du crédit*
7 000 €	589,58 €	1 an	3,9%	144,96 €
8 500 €	372,01 €	2 ans	5,9%	513,24 €
10 000 €	235,90 €	4 ans	6,9%	1 413,20 €

Prêt personnel remboursable de 1 à 4 ans au Taux Effectif Global (TEG) annuel fixe de 3,90% à 7,95%. * Le coût total du crédit intègre les frais de dossier.

- Vous bénéficiez d'un taux très avantageux de 3,9% TEG annuel fixe pour un prêt personnel à partir de 7 000 € remboursable
- Vous obtenez une réponse de principe immédiate et pouvez disposer de votre argent en 48h, une fois votre contrat devenu définitif
- Nous adaptons ensemble la durée et le montant de vos remboursements de façon à respecter l'équilibre de votre budget.

Pour profiter dès maintenant de cette offre

N° Vert 0 800 122 222

www.sofinco.fr/

la vie a parfois besoin d'un crédit

Exemples et taux donnés hors assurance facultative. Sous réserve d'erreurs matérielles manifestes. Frais de dossier compris dans le montant emprunté, plafonnés à 90 € et prélevés en plus de la 1ère mensualité. Délai de rétractation de 14 jours. Aucune documentation ni crédit accordé aux personnes inscrites au FICP. Offre réservée aux particuliers majeurs, sous réserve d'acceptation par Sofinco. Bénévoles Bénévoles - 75004 Paris - SA au capital de 221 238 182 € - 342 077 522 RCS Paris. CLM 8800

DEMANDE D'INFORMATIONS gratuite et sans engagement

Oui, je souhaite que Sofinco m'appelle et m'explique les conditions de ce prêt à 3,9% TEG.

M. Mme. Mlle. M. Mme. Mlle.

Nom de naissance _____

pour ces différents crédits devra être accompagnée de « mentions obligatoires », le délai de rétractation passera de 7 à 14 jours, les établissements de crédit devront consulter le fichier des incidents de paiement. Tout consommateur devra disposer d'une offre de crédit classique... Comme on le voit ça ne va pas très loin. UFC Que Choisir réclamait que les cartes de fidélité soient dissociées des cartes de crédit : refusé ; que les taux

de crédit soient adaptés au montant : refusé aussi.

En fait, le gouvernement n'essaie pas d'intervenir vis-à-vis des organismes financiers qui se partagent l'énorme gâteau du crédit à la consommation. Il souhaite simplement que ça se voie un peu moins. On ne va quand même pas interdire de faire de l'argent avec les difficultés des ménages pauvres !

Bertrand GORDES

• Paris X^e

Des salariés sans papiers toujours en grève

Lundi 8 juin, devant le restaurant « Le Côte d'Azur », rue du Château-d'Eau près de la Bourse du Travail, l'union locale CGT organisait un rassemblement de soutien à deux salariés sans papiers en grève depuis le 30 avril. Ces deux salariés, Malien et Ivoirien, travaillaient dans ce restaurant depuis trois ans pour l'un, un an pour l'autre, comme cuisinier, plongeur, barman et serveur. Leur horaire de travail était de dix heures par jour, six jours sur sept, sans congés payés, pour 1 200 euros par mois. Dans sa grande bonté, l'employeur louait à côté une chambre de 6 m² à la famille d'un de ses employés, pour 400 euros par mois, sans quittance, bien sûr.

Après des mois de négociations entre les deux salariés et la CGT pour demander à l'employeur de participer aux demandes de régularisation, celui-ci les a licenciés le 30 avril et dénoncés à la police, obtenant aussitôt l'arrestation de l'un d'eux par des policiers très serviables envers lui. Dans le même temps, il faisait jeter à la rue toutes les affaires de la famille Touré de la chambre

qu'elle louait, bien que Mme Touré soit enceinte de sept mois et demi.

Jusqu'à maintenant, cet employeur peu scrupuleux n'a eu aucun ennui, malgré ses pratiques illégales et son comportement inadmissible. Par contre M^{me} Touré est hospitalisée et son mari, menacé d'expulsion, dort dans le métro.

À l'image de celle-ci, chaque grève pour les régularisations est souvent dure et longue. Depuis un an, surtout en Ile-de-France, des salariés sans papiers ont engagé des grèves pour leur régularisation avec l'aide de militants CGT et d'autres organisations. Plus de 2 000 travailleurs ont obtenu la reconnaissance de leurs droits, mais même pour une partie d'entre eux les préfectures font encore traîner les dossiers et ne lâchent les titres de séjour qu'au compte-gouttes.

Ces travailleurs ont droit au soutien de tous à leur lutte, à Paris X^e comme ailleurs, pour imposer la régularisation de tous les sans-papiers.

Louis BASTILLE

Malgré la casse, pour J-C Decaux, le Vélib' ne manque pas de sel

Depuis le lancement du Vélib' – ces vélos en libre-service mais pas gratuits – à Paris en juillet 2007, le bilan pourrait être bien mitigé : en deux années, 8 000 vélos ont « disparu » et 16 000 ont été vandalisés, alors qu'on en compte 20 000 proposés à la location.

Cela fait cher du tour de roue pour la société qui exploite et entretient le Vélib' ? Pas tant que ça puisque J-C Decaux qui assure la gestion des vélos parisiens ne remet pas en cause le contrat qui le lie à la Mairie de Paris. Il faut dire qu'en contrepartie de prendre à sa charge le Vélib', Decaux avait obtenu le quasi-monopole de l'affichage publicitaire sur le mobilier urbain de la capitale pendant dix ans. De plus, la Mairie de Paris s'est dernièrement engagée à payer le remplacement des Vélib' volés ou détruits au-delà de 4 % de perte annuelle, une entorse au contrat initial puisque le Vélib' ne devait rien lui coûter. La subvention municipale pourrait maintenant s'élever à 1,6 million d'euros par an, mais une fois qu'on a mis le doigt dans l'engrenage...



Donc pour Decaux, ça roule quand même, d'autant plus que les Vélib' ne lui coûtent pas cher à fabriquer : d'après le magazine *Challenges*, les vélos sortent d'une usine en Hongrie où les ouvriers sont payés deux euros de l'heure, ce qui est quasiment deux fois moins que le salaire moyen du pays et de toute façon vraiment pas cher. Au final, dans le tandem Mairie de Paris et J-C Decaux, l'annonceur publicitaire pédale le moins possible !

B.S

• L'explosion du chômage

Au patronat de payer la crise !

Les chiffres donnés par les statistiques ont confirmé ce que beaucoup de familles populaires savent, parce qu'elles le vivent : les suppressions d'emplois dans les premiers mois de l'année 2009 se sont multipliées à une allure considérable.

Durant les trois premiers mois de l'année, selon les chiffres publiés par l'Insee jeudi 11 juin, 187 800 emplois ont été perdus. Le bilan fourni par l'assurance chômage est du même ordre de grandeur, avec 175 100 emplois en moins. La Sécurité sociale annonce de son côté une diminution de 2,2 % de la masse salariale dans la même période. Ces chiffres sont paraît-il inédits depuis que des statistiques existent.

Tous les secteurs sont touchés : dans l'industrie 53 100 emplois ont été détruits

au premier trimestre 2009, dans la construction 10 400. Le secteur tertiaire a perdu 128 900 postes, essentiellement des intérimaires, dont 80 800 ont perdu leur emploi.

On savait déjà, par les chiffres du chômage annoncés chaque mois par le gouvernement, que depuis le début de l'année il y avait près de 300 000 chômeurs en plus. Mais ces dernières données sont venues confirmer la rapidité et la brutalité avec lesquelles des emplois sont détruits.

Ces suppressions d'emplois

sont présentées comme une fatalité, comme la conséquence inévitable du ralentissement de l'activité économique. Mais rappelons d'abord que les travailleurs ne sont bien sûr en rien responsables de la crise. Par contre, en supprimant des emplois, dans les grandes entreprises mais aussi dans les petites, on leur présente la facture pour compenser la diminution des ventes sur le marché.

Ce n'est pas aux travailleurs de payer, et encore moins quand des patrons, anticipant l'aggravation de la crise, décident de licencier pour surexploiter ceux qui conserveront leur poste. Ces licenciements, effectués pour sauvegarder les profits des actionnaires, aggravent encore la crise car, en condamnant des

dizaines de milliers de familles à la misère, la consommation ne peut que diminuer.

La seule perspective pour sauver le monde du travail de la misère serait de partager le travail entre tous en garantissant à chacun le maintien de son salaire. Les capitalistes ont pour

2008 annoncé des profits considérables, qui sont venus s'ajouter à ceux, « historiques », des années précédentes. C'est à eux de payer pour les conséquences de la crise économique de leur système, pas aux travailleurs et aux familles populaires.

Boris SAVIN



• Les producteurs en colère

L'industrie et la grande distribution en accusation

Samedi 13 juin, cessait le blocage national de trois jours des plates-formes d'approvisionnement des grandes surfaces par les producteurs de lait, rejoints cette fois par des producteurs de fruits, de légumes ou de porcs, confrontés à une même baisse de leurs revenus. Ce blocage, auquel avait appelé la principale organisation professionnelle agricole (la FNSEA), a ramené au premier plan de l'actualité le scandale que dénoncent à juste titre, depuis des semaines, les producteurs de lait : celui des prix que leur versent la grande distribution et les industriels-transformateurs, des prix qui ont fortement baissé depuis un an, au point de devenir inférieurs à leurs coûts de production. Cela alors que les prix du lait et des produits laitiers dans le commerce, eux, n'ont pas baissé, voire ont augmenté.

Avec ces blocages, la FNSEA a sans doute cherché à redorer son blason après l'accord qu'elle avait signé, juste avant les européennes, avec la grande distribution et les industriels. Cet accord, parrainé par le gouvernement, ne pouvait pas apaiser les producteurs car, s'il relevait

un peu le prix du lait, il le maintenait en dessous des 300 euros les mille litres qu'ils revendiquent pour amortir leurs coûts. En fait, la FNSEA, marquée à droite, n'avait pas voulu gêner le gouvernement, en particulier le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, qui conduisait la liste

UMP d'Île-de-France aux européennes.

Mais, passé les élections, les problèmes sont toujours là, et la colère des producteurs de lait aussi. Et d'ailleurs, de nouveaux blocages ont repris après l'action nationale à laquelle avait appelé la FNSEA. Du coup, Barnier fait de grandes « découvertes » et déclare maintenant qu'« il faut que la grande distribution joue le jeu de la transparence » en matière de prix et de marges. Évitant au passage de faire même semblant de critiquer les industriels de l'agro-alimentaire, il promet de « généraliser les contrôles »... sans rappeler, et pour cause, que la loi dite de « modernisation de l'économie », mise en place par ce gouvernement, les prévoit déjà. Avec l'efficacité que l'on voit !

Car, quand bien même il y

aurait assez d'inspecteurs de la concurrence et de la consommation pour effectuer des contrôles fréquents et systématiques, ce qui est loin d'être le cas, aucune loi n'interdit aux Danone, Candia, Président, Carrefour, Leclerc, Auchan et autres géants de l'agro-alimentaire ou de la distribution de fixer leurs prix comme ils l'entendent. Et ils ne se privent pas d'user de leur situation dominante pour imposer à la fois les prix d'achat les plus bas aux producteurs et les prix les plus élevés possible aux consommateurs.

Indigné d'avoir été la cible – alors qu'il se prétend sans rire absolument innocent – de certains blocages ces jours derniers, Édouard Leclerc s'est écrié dans *Le Figaro*, à propos des mesures annoncées par le gouvernement : « Qu'on arrête le cinéma !

L'administration connaît parfaitement les marges de chaque distributeur et de chaque magasin. » Il sait de quoi il parle... Comme le soulignent à leur façon des producteurs de lait, qui rappelaient que la loi LME a eu pour effet de renforcer le poids des grosses centrales d'achat et des industriels au détriment des agriculteurs, le gouvernement est d'abord là pour veiller aux intérêts du grand capital, dans le commerce comme dans l'industrie.

En fait, le seul vrai contrôle efficace sur les prix et les profits, c'est celui qu'exerceraient les producteurs, les consommateurs et les travailleurs mobilisés pour y aller voir de plus près dans tous les comptes des capitalistes.

Pierre LAFFITTE

• Grippe A

Course au vaccin... et course au fric

Dès que, au mois d'avril, les premiers cas humains d'infection par le nouveau virus de la grippe ont été connus, les centres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont travaillé à identifier le nouveau virus. C'est allé très vite. Quelques semaines plus tard, début mai, l'OMS mettait à la disposition des laboratoires capables de fabriquer des vaccins anti-grippaux des souches de virus pouvant servir à mettre au point le nouveau vaccin.

Sanofi, Novartis, Glaxo, Baxter et quelques autres grands de l'industrie pharma-

ceutique se sont lancés dans la bataille. Le 12 juin, Novartis affirmait avoir réussi à fabriquer un premier lot. Certes, il faut encore le tester, examiner son efficacité et son absence d'effets indésirables avant de le produire à grande échelle. Mais c'est déjà un exploit, une vraie prouesse de la science, de la technique et des connaissances de notre époque.

Oui mais... au lendemain de l'annonce du succès, le directeur général de Novartis déclarait : « Pour rendre la production viable, il faut créer des incitations financières. » Son laboratoire a

déjà reçu 289 millions de dollars du ministère américain de la Santé pour le développement et la production du vaccin. Manifestement il en veut plus et déjà annonce officiellement qu'il ne sera pas question de donner des doses de vaccin aux pays pauvres. Tout juste envisage-t-il de leur consentir des rabais...

Le vaccin n'est pas encore prêt, mais déjà des commandes ont été passées par plus de trente pays... solvables. Quant aux pauvres, qu'ils se débrouillent avec la grippe ; s'ils ne sont pas morts avant, d'autre chose.

Sophie GARGAN

4 nouvelles brochures de l'Union Communiste (Trotsky)

La grève Renault (25 avril - 16 mai 1947) par Pierre Bois, réédition avec préface de René Hardy et notice biographique sur l'auteur, Vic. Publication de Lutte Ouvrière - 3 euros.

Toyota, grève d'avril 2009. Pour que Toyota ne soit plus l'usine du désespoir. Récit de la grève. Publication de Lutte Ouvrière - 2 euros.

Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme. Textes des interventions d'Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1^{er} trimestre 2009) - Les exposés du Cercle Léon Trotsky. Publication de Lutte Ouvrière - 2 euros.

La grève générale aux Antilles (à travers des textes parus pendant son déroulement). Publication de Combat Ouvrier - 3 euros.

Les quatre brochures sont à commander auprès de Lutte Ouvrière BP 233 - 75865 Paris Cedex 18
Règlement par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière.

Les frais de port en supplément sont de 1 euro pour la commande d'une brochure, 2 euros pour deux ou trois brochures. Envoi franco de port pour les quatre brochures.

● Iran

Après les élections

La dictature islamiste face à la contestation

Des centaines de milliers de personnes manifestent chaque jour en Iran depuis que les autorités islamiques ont déclaré le président sortant, Mahmoud Ahmadinejad, vainqueur des élections du 12 juin.

Si d'une part, le président sortant mobilise ses propres partisans pour manifester, les autres manifestants sont les partisans des deux principaux candidats qui lui étaient opposés, Mir Hussein Moussavi et Mehdi Karoubi qui affirment tous deux qu'il y a eu fraude. Pour tenter de désamorcer le mouvement, le pouvoir réel représenté par le Conseil des gardiens de la révolution et son « Guide suprême » Ali Khamenei proposent un simple recompte des voix. Mais les opposants continuent de demander qu'on proclame vainqueur Moussavi.

Quatre candidats choisis par le régime

Si la dictature islamiste en place depuis la chute du Chah en 1979 organise des élections pour choisir le président, celui-ci n'est en réalité qu'une sorte de Premier ministre, qui peut servir de fusible en cas de crise. Le véritable patron de l'Iran reste le « Guide suprême » qui n'est élu que par le haut clergé chiite et dont le poulain dans ces élections était

le président sortant Mahmoud Ahmadinejad.

Ce dernier est un ancien pas-daran, ces miliciens islamistes qui ont réprimé la population dans les premières années de la mise en place du régime islamiste en 1979 et qui en sont restés un des piliers. Mais Moussavi n'est pas étranger au régime islamiste. S'il s'est présenté comme un « modéré » et un « réformateur », il a été aussi le Premier ministre préféré de l'ayatollah Khomeiny, décédé en 1989. Architecte de métier, Moussavi a même dessiné le mausolée de l'ayatollah « tombeur » du Chah !

C'est dire que le « choix » offert aux électeurs iraniens dans ces élections était très contrôlé. Mais comme bien d'autres chevaux de retour de la vie politique, Moussavi a su séduire une partie des classes urbaines qui ne supportent plus la dictature islamiste, les jeunes des milieux étudiants et intellectuels, des minorités ethniques mais aussi des femmes à qui il a laissé entendre qu'il réformerait la « police des mœurs » qui gendarme leur comportement. Une partie de la bourgeoisie commerçante craint aussi que les rodomontades d'Ahmadinejad à propos d'Israël ou du nucléaire ne finissent par des bombardements israéliens ou américains et en tout cas la lui reprochant les difficultés économiques découlant de l'embargo américain.

Mais si Moussavi avait la faveur de ceux qui ne supportent plus le carcan de l'État religieux, le président sortant n'avait certainement pas perdu pour autant la base populaire qui, hors des grandes villes, avait assuré son élection en 2005 et qui représente peut-être encore la majorité de la population. Les partisans de Moussavi ont brocardé le « candidat des patates » parce que le président sortant, soucieux du vote des plus déshérités, leur distribue bons alimentaires et sacs de pommes de terre. De même, il a pris l'habitude de décentraliser en province le conseil des ministres pour se « rapprocher du peuple » et utilise les revenus du pétrole pour la construction d'infrastructures.

Mais la montée du chômage, l'inflation élevée, la hausse des prix des denrées alimentaires et des loyers, le rationnement de l'essence (dans un pays producteur de pétrole !), avaient amené les journalistes occidentaux à pronostiquer un second tour qui aurait départagé les deux principaux protagonistes de l'élection. La campagne à la télévision, où Moussavi a eu un certain succès face au président sortant, a accrédité cette idée. Le résultat annoncé le soir même de l'élection, donnant Ahmadinejad vainqueur avec 63 % des suffrages exprimés, a donc constitué une surprise pour beaucoup, amenant les partisans des autres candidats à descendre dans la rue



avec des pancartes, « Où est mon vote ? ».

Une dictature que beaucoup ne supportent plus

Quelle a été la réalité et l'ampleur de la fraude ? L'opposition dit avoir entre les mains de vrais résultats donnant premier et deuxième Moussavi et Karoubi. Rien n'interdit de penser que la dictature islamiste ait finalement décidé de proclamer vainqueur celui que les urnes annonçaient troisième. Mais rien ne dit non plus qu'Ahmadinejad n'ait pas conservé suffisamment de soutien dans les milieux de la bourgeoisie pour avoir remporté l'élection sans avoir besoin de truquages massifs.

Le seul résultat bien visible pour l'instant c'est la colère des électeurs qui se sentent floués par le résultat et qui depuis manifestent dans les rues des grandes villes du pays. Le mouvement touche les étudiants, les classes moyennes des grandes villes, la petite bourgeoisie dite « moderniste » qui ne supporte plus le carcan de l'État religieux. Le régime a fait fermer Internet et les réseaux de téléphones portables

et lancé sa police contre ceux qui manifestent, tandis que Moussavi appelait ses partisans au calme. Mais les manifestants ont continué de descendre dans la rue.

Lundi 15 juin, on a pu dénombrer, selon les sources, d'un à deux millions de manifestants à Téhéran, au point que Moussavi s'est joint aux manifestations pour dire qu'il « était prêt à participer à une nouvelle élection ». Les affrontements ont été violents et auraient fait sept morts côté manifestants.

Les manifestations vont-elles continuer ou au contraire s'épuiser ? C'est sans doute ce que la dictature islamiste espère. Mais il lui serait tout à fait possible de composer avec Moussavi qui ne lui est pas étranger et qui pourrait l'aider à changer l'image de l'Iran vis-à-vis des grandes puissances en se montrant un interlocuteur plus lisse et moins provocateur.

Les classes populaires et la contestation

Que les fraudes aient été réelles ou non, suffisamment étendues ou non pour changer l'issue du scrutin, on comprend bien sûr le sentiment de toute cette

Jacques FONTENOY

● Gabon

Après la mort de Bongo

Sarkozy se soucie de l'avenir des intérêts français

Sarkozy a donc fait le déplacement en grande pompe à Libreville pour assister aux obsèques d'Omar Bongo, le dictateur récemment décédé après avoir passé plus de quarante-et-un ans à la tête du Gabon. Il y a d'ailleurs retrouvé Chirac et une quinzaine de chefs d'État, la plupart d'Afrique francophone. À leur arrivée, ils n'ont pas échappé à quelques huées à l'adresse des dirigeants français, si bons amis de Bongo

Plusieurs groupes français comme Axa, Bolloré ou Air France avaient également tenu à adresser leurs condoléances par l'envoi de couronnes mortuaires. Était également présent Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien patron d'Elf.

Une manière pour tous ces gens-là de marquer leur reconnaissance vis-à-vis de Bongo,

l'ancien agent des services secrets français propulsé à la tête de cette ex-colonie en janvier 1968 grâce au soutien de De Gaulle et des réseaux de Foccart, conseiller aux Affaires africaines. Depuis cette date, Bongo n'avait cessé de défendre les intérêts de l'impérialisme français, en lui permettant notamment d'installer une base militaire à partir de laquelle les troupes françaises purent intervenir au Tchad, au Cameroun, au Congo et dans tous les conflits de cette région que la France considérait comme son pré carré.

Bongo a aussi permis aux grands groupes français de piller les richesses naturelles du pays, à commencer par son pétrole, mais aussi son manganèse, son gaz, son fer, ses bois précieux et plus récemment ses gisements d'uranium.

● Dépenses militaires mondiales

Un capitalisme armé jusqu'aux dents

Selon le rapport annuel de l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (Sipri) publié début juin, les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 45 % dans les dix dernières années. Elles se sont élevées à 1 464 milliards de dollars en 2008.

Les États-Unis occupent une position écrasante dans ce domaine puisque, l'an dernier, leurs dépenses ont englouti 607 milliards de dollars, près de 41 % du total mondial. Depuis 1999, les dépenses de défense américaines ont augmenté de 67 % à prix courants. Mais les dépenses d'armement et de défense sont aussi en augmentation en France : elles étaient de 53,6 milliards de dollars en 2007 ; elles sont montées à 65,7 milliards en 2008. Les dépenses d'armement de la Grande-Bretagne sont aussi en augmentation.

Ces chiffres et leur évolution par eux-mêmes en disent long sur la façon dont les grandes puissances imposent leur ordre à la planète. Il y a bien sûr des populations, comme en Irak, en Afghanistan ou même à Gaza, qui sont victimes de la débauche d'armement et de technologie militaire mise en

Viviane LAFONT



Des Gabonais huent Sarkozy à son arrivée aux obsèques de Bongo.

S'il savait être généreux avec ses protecteurs français, finançant les grands partis de droite comme de gauche, Bongo sut aussi détourner une immense fortune à son profit et au profit de son clan. D'ailleurs, malgré les réticences de l'Elysée, la justice avait dû ouvrir une procédure contre lui pour détournement de fonds et plus d'une trentaine de biens immobiliers « mal acquis » en France.

Quant aux quatre décennies de dictature de Bongo, elles ont moins profité à la population qu'aux agents immobiliers, aux grandes formations politiques et aux groupes pétroliers français.

Roger MEYNIER

action. Mais c'est aussi toute la planète qui paie pour le surarmement de quelques puissances, car les sommes englouties sont détournées de ce qui serait utile et même vital pour les populations, dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'alimentation.

Mais bien sûr ces centaines de milliards ne sont pas perdus pour tout le monde : ils vont enrichir les industriels de l'armement,

dont les Dassault ou Thales pour la France, les Boeing, General Dynamics ou Lockheed Martin pour les États-Unis.

Après la disparition de l'URSS, il y a maintenant près de vingt ans, les laudateurs du capitalisme avaient promis que le monde en ayant fini avec la course aux armements serait un monde de paix. Mais c'est maintenant sous prétexte de lutte contre le terrorisme que les gran-

des puissances engloutissent de plus en plus d'argent dans leur arsenal militaire. Il faudrait être angélique ou naïf pour croire les belles paroles des Obama ou Sarkozy sur un monde de paix se consacrant à l'avenir des peuples. Dans le capitalisme du 21^e siècle, le militarisme reste un des principaux moyens de faire des affaires... et aussi bien souvent la guerre.

Boris SAVIN

● G8 des ministres des Finances

Les Diafoirus de l'économie mondiale

Les ministres des Finances des huit pays les plus riches du monde, réunis vendredi 12 et samedi 13 juin en Italie, avaient pourtant été prudents en évitant les prévisions trop péremptives. Chat échaudé craint l'eau froide.

Mais, comme ce sont malgré tout des politiciens payés pour rassurer l'opinion, ils ont cru bien faire en annonçant qu'il serait raisonnable de commencer à envisager, pour plus tard, des stratégies de sortie de crise. Mal leur en a pris. Les financiers ont immédiatement traduit

leurs prévisions par un possible arrêt des injections massives de capitaux dans l'économie, voire même une diminution des cadeaux somptuaires faits aux capitalistes. Pris de peur à l'idée d'avoir moins de sang étiatique à sucer, les « investisseurs » ont donc vendu des actions et les cours de Wall Street d'abord, des autres Bourses ensuite, ont chuté.

Dans cette économie capitaliste à bout de souffle, la seule mesure que le « marché » supporte est l'annonce de subventions renouvelées. Tout le reste

le rend maussade, pour ne pas dire baissier, voire franchement paniqué.

Les ministres des Finances qui prétendent guérir l'économie mondiale sont incapables de prévoir quoi que ce soit, même pas l'effet de leurs propres déclarations. Mais, comme les médecins de Molière, ils pérorent tout de même, emploient des mots savants et font des mines. À leur différence toutefois, ils ne saignent pas leurs malades, mais les spectateurs qui n'y sont pour rien.

Paul GALOIS

● Israël

Netanyahou accepte... un non-État palestinien

Le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, a répondu au discours du Caire de Barack Obama le 14 juin, près de Tel Aviv, par un discours de politique étrangère, le premier depuis l'élection de février dernier.

Sa principale cible, « la plus grande menace pour Israël, le Proche-Orient et le monde entier », reste, comme on pouvait s'y attendre, l'Iran du président Ahmadinejad récemment réélu et son arme nucléaire. Les dirigeants israéliens ont besoin d'une menace à indiquer pour faire oublier celle que représente

leur propre politique.

Car en matière de relations israélo-palestiniennes non plus, Netanyahou n'a pas surpris. Tout en déclarant théâtralement aux Palestiniens : « Nous voulons vivre à vos côtés en relation de bon voisinage », il ne fait que poursuivre dans la voie empruntée par les précédents gouvernements qui leur déniaient depuis 1967 tout droit à vivre dans le cadre d'un véritable État indépendant et souverain.

Les mots « État palestinien » ont été prononcés. Mais pour poser tant de « conditions préalables » qu'ils résonnent comme une provocation à l'égard des Palestiniens, des Arabes isra-

éliens comme des peuples arabes voisins. Non seulement cet État n'en serait pas un, puisqu'il devrait être totalement démilitarisé, son espace aérien restant contrôlé par Israël – mais il ne pourrait pas inclure Jérusalem, cette ville devant, selon Netanyahou, demeurer unifiée et capitale du seul Israël !

En préalable à la naissance de cet État-avorton, Netanyahou impose encore une condition : la reconnaissance de l'État d'Israël comme « la nation du peuple juif », ce qui signifie reléguer au passage un peu plus officiellement le million et demi d'Arabes israéliens dans leur position de citoyens de seconde

zone, et pratiquement leur dénier le droit d'être là... sans même parler de celui des réfugiés à revenir.

Rien n'a été dit, naturellement, sur le tracé des limites de cet éventuel État, les dirigeants israéliens n'ayant nulle intention de revenir d'eux-mêmes aux frontières d'avant juin 1967. Quant à la politique de colonisation, elle a donné lieu à un bel exercice de double langage, puisque le Premier ministre a prétendu qu'Israël ne construirait pas de nouvelles colonies, celles qui existent se contentant de répondre à la croissance naturelle de la population ; curieusement, la

« croissance naturelle » des colons est trois fois supérieure à celle de la population israélienne dans son ensemble. Un véritable mensonge donc, puisque les colonies continuent de s'étendre, ainsi que les infrastructures permettant cette extension, au sein même de la Cisjordanie en en faisant une peau de chagrin pour les Palestiniens.

Il est donc évident également que, selon les intentions du gouvernement Netanyahou, les expulsions de Palestiniens de Jérusalem-Est continueront, que les 10 000 détenus palestiniens resteront emprisonnés, que le blocus de Gaza qui écrase de plus

• Argentine, 29 et 30 mai 1969

Le soulèvement de Cordoba

Les 29 et 30 mai 1969, dans la ville industrielle de Cordoba, la deuxième ville d'Argentine, les ouvriers et les étudiants affrontèrent la police et l'armée. Il y eut jusqu'à 50 000 manifestants dans une même journée et la répression fit plusieurs dizaines de morts.

De Peron à Ongania

En 1955, Peron avait été chassé du pouvoir par les militaires. Même si des civils avaient occupé ensuite le devant de la scène, l'armée continua de peser sur la vie politique, avant de reprendre directement en mains les rênes du pouvoir en 1966, avec comme première préoccupation de remettre au pas une classe ouvrière turbulente.

Après la chute de Peron, la CGT, épine dorsale du parti péroniste désormais interdit, resta intégrée à l'appareil d'État, même si ses locaux ne lui furent restitués qu'en 1961. Les mœurs de ses dirigeants n'avaient rien à envier au gangstérisme de ceux des syndicats nord-américains. Il leur arrivait de recourir au meurtre pour écarter des syndicalistes combattifs ou simplement des concurrents, comme le fit Vandor, principal dirigeant de la CGT.

Entre 1947 et 1965, la ville de Cordoba avait connu un important développement industriel. Peron et plus encore ses successeurs avaient essayé d'attirer des industriels étrangers. Ainsi s'implanta le constructeur automobile américain Kaiser. Il démonta une usine de Detroit pour la réinstaller à Cordoba et devint le principal sous-traitant automobile de divers constructeurs, dont Renault. S'installèrent également Fiat et Ford, General Motors, Chrysler, Mercedes, Citroën et Peugeot.

La population de la ville avait doublé pour atteindre plus de 700 000 habitants, des dizaines de milliers d'ouvriers étant venus de tout le pays pour travailler dans l'industrie automobile. Quelques syndicats avaient des mœurs plus démocratiques, comme le syndicat Lumière et force, syndicat de l'énergie dont le principal porte-parole, Augustin Tosco, fut aussi un des principaux dirigeants des journées de mai 1969. Ce syndicat, affilié à la CGT, se tenait à l'écart des courants officiels et tenait compte de l'avis de sa base.

Quand le général Ongania arriva à la tête de l'État en 1966, la bureaucratie syndicale, Vandor en tête, participa à la cérémonie au palais présidentiel. Cela n'empêcha pas le nouveau

président de réprimer durement les grèves qui éclatèrent dans le secteur des entreprises nationales : cheminots, dockers, ouvriers des sucreries... tous menacés par des restructurations.

Cette situation divisa la CGT en trois fractions : celle qui cherchait à collaborer avec Ongania et à se dégager de la tutelle de Peron ; les partisans de Vandor, en quête d'un accommodement entre Ongania et Peron ; et enfin la « CGT des Argentins » (CGTA), dont la devise était « *Mieux vaut l'honneur sans les syndicats qu'un syndicat sans honneur* » et qui allait rompre avec la CGT en mars 1968. Aux élections professionnelles de juin 1968, elle obtint 650 000 voix, contre 785 000 pour les partisans de Vandor. Dans cette CGTA militaient des péronistes et des catholiques « de gauche », des membres du Parti Communiste et divers courants de l'extrême gauche. Si elle était forte dans plusieurs secteurs, la plupart de ses dirigeants restaient des bureaucrates péronistes, à l'exception de Tosco et de son syndicat de l'énergie. Peron soutint d'abord la CGTA, puis se réconcilia avec Vandor. Du coup, certains bureaucrates de la CGTA retournèrent à la CGT.

La riposte ouvrière

En mars 1967, le peso, la monnaie locale, fut dévalué de 40 % et les salaires gelés pendant vingt mois. L'âge de la retraite fut repoussé de 55 à 60 ans, les allocations de licenciement abaissées. Le chômage explosa. Cordoba comptait 10 % des 600 000 chômeurs recensés dans le pays. À partir de mai 1968 et jusqu'en 1969, les grèves se multiplièrent. La suppression par décret gouvernemental de la « semaine anglaise », 44 h de travail hebdomadaire payées 48, révolta d'autant plus les ouvriers qu'elle suivait une vague d'augmentations des prix de produits indispensables, de ceux du lait à ceux des transports.

Le 13 mai 1969, plusieurs sections syndicales de Cordoba se réunirent pour préparer une riposte. La police dispersa cette réunion, avant même qu'elle n'ait annoncé 48 heures de



Les ouvriers de l'automobile en marche vers le centre de la ville de Cordoba, le 29 mai.

grève les 15 et 16 mai. Mais la police fut prise à revers par les ouvriers de Renault venus en nombre. L'agitation s'étendit aux autres usines de l'agglomération.

En même temps, les étudiants protestaient contre l'augmentation du prix de la cantine (+537 % !). Et le 18 mai, à Rosario (la troisième ville du pays, à mi-chemin entre Cordoba et Buenos Aires) il y eut une émeute après l'assassinat d'un étudiant par la police. Le 19 mai, l'université de Cordoba était fermée par les autorités. À Rosario, 40 000 personnes descendirent dans la rue et affrontèrent avec succès la police. Le 23, c'était le tour de 30 000 étudiants de Cordoba.

Le 21 mai, les syndicalistes de l'automobile votèrent une grève de 48 heures pour le 29 mai. Le 27 mai, le principal dirigeant de la CGTA, Ongaro, était arrêté à son arrivée à Cordoba où il venait organiser le mouvement. Le 28 mai, le gouvernement déclara grévistes et manifestants passibles du conseil de guerre. Tous les syndicats et les étudiants se rallièrent cependant à la grève, tandis que les



Agustin Tosco.

assemblées générales se multipliaient dans les entreprises.

Et le 29 mai, à 11 heures du matin, plusieurs colonnes de manifestants ouvriers convergèrent vers le centre de la ville. Des ouvriers à moto assuraient la liaison entre les colonnes de manifestants. Les travailleurs des petites entreprises ou des artisans rejoignaient le cortège. Au centre-ville, les policiers établirent des barrages et arrosèrent les manifestants de gaz lacrymogènes. Bientôt les ouvriers dressaient des barricades et la manifestation tourna à l'émeute. Les travailleurs attaquèrent les commissariats et en expulsèrent les policiers ; la société américaine Xerox fut incendiée ; le cercle des sous-officiers de l'armée et le bureau des douanes occupés. Dans d'autres quartiers, ouvriers et étudiants affrontaient la police montée. En fin de journée, le centre-ville et les bâtiments officiels étaient occupés par les manifestants.

L'armée prend la répression en mains

L'état de siège fut décrété. L'armée prit le relais de la police, débordée. Des colonnes de chars et des milliers de soldats convergèrent vers la ville. Les électriciens coupèrent alors l'éclairage de ville. Cela désorienta les militaires et permit aux manifestants d'échapper à leurs tirs. Les manifestants gardèrent le contrôle de la ville mais hésitaient sur la suite à donner.

L'armée n'hésita pas, arrêtant au petit matin du 30 mai ceux qu'elle considérait comme les leaders du mouvement, notamment Tosco. Les syndicalistes arrêtés furent condamnés séance tenante à des peines de quatre à huit ans d'emprisonnement.

Le 30 mai, la CGT et la CGTA appelaient à une grève générale qui fut totale dans tout

le pays. Mais le 31 mai l'armée reprenait l'offensive, faisant entre 20 et 30 morts et des centaines de blessés et saccageant les locaux syndicaux ; des centaines de militants étaient arrêtés. Le 2 juin, le syndicat de l'automobile appelait à la grève pour exiger l'arrêt de la répression et la libération des emprisonnés. Ongaro fut relâché. La CGTA proposa à la CGT une grève générale pour les 16 et 17 juin. Le gouvernement décréta le 16 juin jour férié, mais cela n'empêcha pas les rassemblements ouvriers. Une nouvelle grève fut décidée pour le 1^{er} juillet, mais cette fois sans la CGT. L'état de siège allait durer jusqu'en 1973, obligeant bien des militants ouvriers à entrer dans la clandestinité.

Ce soulèvement de Cordoba eut évidemment un grand retentissement. Il fut considéré comme le « mai 68 » argentin. Mais il avait aussi ses propres limites. Chez les ouvriers, la majorité ne mesura pas les limites du syndicalisme et l'impasse politique qu'était le péronisme. Chez les étudiants, les plus combattifs continuèrent de chercher dans la guérilla le débouché politique qui avait manqué au cours de ces journées, là où il aurait fallu bâtir un parti révolutionnaire enraciné dans la classe ouvrière.

La répression n'empêcha pas la combativité ouvrière de rester forte les années suivantes. Et c'est pourquoi, lors de leur nouveau coup d'État de 1976, l'un des objectifs des militaires fut non seulement d'arrêter et assassiner les militants politiques, péronistes ou d'extrême gauche, mais d'abord de supprimer les militants et les ouvriers combattifs, que les militaires vinrent cueillir, dès les premières heures du coup d'État, à l'entrée des usines au petit matin.

Jacques FONTENOY

• Suppressions d'emplois

Mauvais coups en cascade

Vrai ou faux, prétexte ou opportunité ? Les arguments patronaux avancent la crise comme cause directe ou indirecte des suppressions d'emplois annoncées en rafales, en France, où le taux officiel du chômage en métropole était de 8,7 % à la fin du premier trimestre contre 7,2 % un an plus tôt, comme dans les autres pays européens. Les seize pays de la zone euro ont vu disparaître 1,22 million d'emplois rien que pendant les trois premiers mois de l'année. Et les attaques continuent.

Sans parler des dirigeants de PME qui suppriment fréquemment des emplois, arguant de la baisse de leur activité de sous-traitance, et sans même faire les titres des journaux, de grands groupes annoncent presque quotidiennement d'importantes réductions d'effectifs.

Tout récemment, Michelin, Osram, Marionnaud et Calida viennent de faire grossir la liste des chômeurs potentiels. Chez le fabricant de pneus, 1 500 emplois seraient supprimés, prétendument au volontariat, un Comité d'entreprise extraordinaire devrait se le voir préciser le 24 juin. Un an et

deux après avoir liquidé son usine Kléber de Toul, donc 826 emplois, Michelin s'attaquerait à présent au site de La Roche-sur-Yon où se fabriquent les pneus poids lourds et à celui de Roanne, d'où sortent les pneus haut de gamme, sans préjuger de ce qu'il adviendrait sur d'autres sites ; le groupe pratique déjà les réductions d'effectifs sur ses quinze usines, puisque sur les départs en retraite seul un poste sur deux est remplacé.

Chez Osram, la filiale éclairage de Siemens, 108 employés du site de Molsheim, en Alsace, sont menacés de licenciement, après avoir refusé la baisse de

leurs salaires de 12,5 % sur les trois prochaines années. Comme les cadres, qui ont été pressés de renoncer à leurs RTT – et ont refusé –, les employés récalcitrants seraient sacrifiés « pour assurer la compétitivité du site », paraît-il, afin de contourner la loi interdisant aux entreprises de diminuer les salaires sans l'accord des salariés. L'usine, pourtant, tourne à plein régime, mais l'argument du groupe est la fin programmée par l'Union européenne en 2012 des ampoules à incandescence, en particulier celles en verre dépoli, interdites dès le 1^{er} septembre 2009, qui constituent la moitié de ce qui est produit à Molsheim.

Les parfumeries Marionnaud, propriété d'un milliardaire de Hong-Kong, verraient disparaître 650 des 5 000 emplois répartis entre le siège et les 600 magasins de France. Des problèmes de gestion sont évoqués, ne serait-ce

que pour rappeler les 450 précédentes suppressions d'emplois de 2006.

C'est aussi le cas d'Aubade, filiale française de Calida, fabricant suisse de lingerie et pyjamas, qui a prévu de supprimer 104 emplois sur 131 sur son site de Saint-Savin, dans la Vienne ; il n'y resterait qu'un centre logistique pour l'Europe.

Les salariés des médias ne sont pas épargnés : TDF, le principal diffuseur d'émissions de télévision en France, prévoit de supprimer près de 550 emplois sur 2 400, tablant sur des départs volontaires ; un préavis de grève a cependant été déposé par les organisations syndicales pour les 22 et 23 juin. De leur côté, des employés de RFI, Radio France International, ont depuis le 12 mai entamé un mouvement contre la suppression annoncée de 206 postes sur 1 000 et la fermeture de plusieurs bureaux de langue.

Dans le reste de l'Europe, le

tableau n'est pas plus brillant. Après les 6 400 suppressions d'emplois annoncées par Hewlett Packard, c'est le groupe énergétique allemand E.ON qui supprimerait 6 000 postes en Europe et en externaliserait 3 000 autres, dans le cadre de son programme cyniquement nommé « *perform-to-win* » grâce auquel le marchand d'électricité espère économiser 1,5 milliard d'euros. Il gagne déjà... une manifestation des salariés le 18 juin devant son siège de Düsseldorf. Enfin l'assureur Axa Insurance U.K. annonce en Grande-Bretagne 560 emplois supprimés sur son pôle assurance non-vie, sur un total de 3 500 salariés.

Les capitalistes n'ont, on le constate encore, pas besoin des institutions européennes pour unifier leurs attaques contre les salariés qui ont, de toute évidence, les mêmes ennemis et les mêmes intérêts.

Viviane LAFONT

• Goodyear – Amiens

En lutte contre les licenciements

C'est à plus de 900 que les ouvriers, mais aussi les agents de maîtrise et des cadres de Goodyear, se sont retrouvés dès quatre heures du matin, jeudi 11 juin, pour aller manifester à Rueil-Malmaison, en banlieue parisienne.

Plusieurs centaines de CRS avaient été réquisitionnés pour s'interposer entre les manifestants en colère et la direction retranchée dans le siège social où devait se tenir le Comité d'entreprise. Pendant plusieurs heures, ils ont eu le loisir de recevoir : œufs, tomates, farine, crème fraîche... Les travailleurs ont également mis un peu de gaieté aux uniformes austères des « robocops » : les visières et les boucliers ont été largement relookés avec différentes peintures aux

couleurs voyantes et des centaines d'autocollants.

Face aux policiers qui les aspergeaient de lacrymogènes, les salariés ont scandé : « *Les voyous c'est pas nous, c'est les patrons !* », « *Les gens ici dans la rue sont des gens honnêtes* ». Des travailleurs honnêtes qui réclament leur dû : un travail pour les prochaines années ou bien un maximum d'argent. Le T-shirt d'un des manifestants résumait l'état d'esprit : « *Après ma visite à Continental, nous c'est 100 000 euros* ».

La réunion du CE n'a finalement pas eu lieu. Les représentants de tous les syndicats ont quitté les lieux avant que la direction ait eu le temps de prendre la parole pour formaliser la phase 4 du plan dit

« social ». Les travailleurs sont remontés dans les cars en chantant : « *Ce n'est qu'un au revoir...* ».

Le samedi 13 juin, une centaine de travailleurs étaient de nouveau mobilisés à l'entrée de la grande foire exposition d'Amiens, afin de s'adresser à la population. Le lendemain, pour l'équipe de week-end, ce sont cette fois-ci des débrayages qui se sont multipliés dans l'usine. Des cadres ayant été envoyés pour pousser les ouvriers à produire plus (ils ne sortent plus que 30 % de la production habituelle), plusieurs équipes ont exercé leur droit de retrait.

Les actionnaires-voyous sont avertis : les salariés sont déterminés à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

• Altis – Corbeil-Essonnes

La direction licencie, mais les actionnaires en ont plein les poches

Depuis le 15 juin, c'est la grève chez Altis contre la décision de supprimer 400 emplois. Installée à Corbeil-Essonnes, dans la banlieue parisienne, l'usine compte 1 300 salariés et fabrique des semi-conducteurs qu'elle revend à IBM et Infineon Technologies (lié à Siemens).

Ce n'est pas la première fois que la direction d'Altis taille dans les effectifs : en 2006, elle avait supprimé plus de 400 postes. Aujourd'hui, elle laisse les salariés dans l'ignorance sur l'avenir du site et exerce un chantage à la fermeture si elle ne parvient pas à ses fins. Selon ses dires, les licenciements seraient nécessaires au sauvetage de l'entreprise. Vieille rengaine que ressassent les patrons qui licencient. Et tant pis pour les futurs chômeurs !

Pendant un temps, Dassault, le patron milliardaire, ex-maire de Corbeil, avait fait miroiter aux salariés d'Altis un fantomatique repreneur russe, disant même qu'il injecterait de l'argent de sa poche pour sauver les emplois. Mais personne n'avait cru ce discours qui servait à masquer la responsabilité des actionnaires qui se sont

enrichis ces dernières années. En 2004-2005, ils se sont octroyé près de 100 millions d'euros de dividendes ! Un an plus tôt, Altis empochait 28 millions d'euros d'aides publiques du département et de la région, de l'État et de l'Europe. En contrepartie, la société devait créer 150 emplois hautement qualifiés et développer un programme de recherche. En lieu et place de cela, la direction a surtout multiplié les plans sociaux car les actionnaires jugeaient que le site n'est plus rentable. IBM a créé l'usine de Corbeil. IBM et Infineon en ont été les principaux actionnaires et clients. Aujourd'hui, en décidant de ne plus passer de commandes, ils condamnent Altis à la fermeture d'ici 2010. Cela signifierait 3 000 chômeurs de plus, si l'on tient compte de tous les sous-traitants qui travaillent pour Altis.

Il serait pourtant dans l'ordre des choses de prendre sur les profits des actionnaires et de leur faire rembourser jusqu'au dernier centime les aides publiques qu'ils ont touchées, afin de maintenir les emplois, et de pouvoir verser les salaires aux travailleurs d'Altis.

Correspondant LO



Les salariés de Goodyear à la rencontre de la population à la foire-exposition d'Amiens.

• France Télécom

Conditions de travail, ça s'aggrave jusqu'à l'overdose

Les élus du Comité d'entreprise au niveau national de France Télécom ont signalé 18 suicides ou tentatives de suicide depuis début 2008. C'est beaucoup !

L'une des victimes, dont *France-Soir* du 18 mai a retracé le parcours, avait travaillé jusqu'à ces dernières années sur les satellites de télécommunication au centre de Bercey-en-Othe, dans l'Aube. Mais une réduction des effectifs avait conduit une partie du personnel à Troyes. Ce technicien de 54 ans, père de trois enfants, a ainsi été débarqué dans un centre d'appels, où on exigeait de lui un travail commercial rapportant de l'argent à France Télécom. Comme il ne faisait pas l'affaire, il avait suivi des stages, puis il avait posé sa candidature en interne à des centres techniques, même éloignés, et aussi dans la Fonction publique.

C'est en effet la politique de France Télécom, société privatisée mais dont 70 % des salariés sont encore des fonctionnaires, que de se débarrasser d'un maximum de ceux-ci en les poussant vers les préfectures ou les services des Conseils généraux par exemple. Mais cela n'a rien d'évident, étant donné les suppressions de personnel dans les administrations, et ce travailleur n'avait rien trouvé.

Un tel parcours est assez banal à France Télécom, même si, heureusement, il ne conduit généralement pas à un geste aussi dramatique. Depuis sa transformation en société anonyme en 1996, les effectifs sont passés de 160 000 salariés à 100 000. Rien que ces trois der-

nières années, un travailleur sur cinq a quitté l'entreprise et 14 000 autres ont été reconvertis vers des métiers dits « prioritaires » et notamment les centres d'appels comme le 10-14, où les conditions de travail sont difficiles : les opérateurs doivent souvent faire face au mécontentement des clients et les appels se succèdent les uns derrière les autres pendant toutes leurs vacances, avec seulement quelques minutes de pause. Même les jeunes qu'ils côtoient, recrutés dans des emplois précaires, souvent n'arrivent pas à tenir longtemps.

France Télécom se vante que ces suppressions d'emplois aient lieu sans licenciements. Mais ceux qui restent subissent

tout le poids de la course à la rentabilité, avec des objectifs financiers toujours plus élevés à atteindre dans des délais très courts. Il y a de moins en moins de salariés de France Télécom dans les petites villes et même les villes moyennes. Le personnel est obligé d'aller toujours plus loin pour conserver son emploi. Par exemple, la fermeture de la boutique de Villefranche-de-Rouergue est annoncée pour la fin de l'année. La direction a promis un reclassement « de proximité », du moins pour les fonctionnaires. Or les boutiques les plus proches, après la fermeture de celle de Decazeville l'année dernière, sont à Figeac, Rodez et aussi Cahors, où des mutations sont prévues vers Montauban, qui ne

serait peut-être qu'une étape vers Toulouse... On comprend que, dans les différentes villes, les travailleurs de France Télécom se mobilisent.

En Ile-de-France aussi, les déménagements sont incessants. Cela devient un privilège de n'avoir pas changé de bâtiment pendant un an. Les changements de service, individuels ou collectifs, sont d'une telle fréquence que bien souvent il n'y a même plus de « pot » pour les accompagner, et il en est de même pour les départs en retraite, étant donné le grand nombre de « nouveaux » dans le service.

Ce mouvement perpétuel peut amener les plus fragiles des salariés, qui ont aussi des soucis à l'extérieur de l'entreprise, à

perdre pied. France Télécom a créé des cellules d'écoute très encadrées et propose des formations pour apprendre à « gérer son stress ». Ce sont ainsi les conséquences individuelles de sa politique que la direction reconnaît à sa manière, et évidemment pas l'aggravation des conditions de travail.

Or le stress est bien collectif, et le problème n'est pas de savoir comment chaque salarié peut s'accommoder d'une vie au travail qui se dégrade, mais de retrouver les discussions et la solidarité qui permettraient, collectivement, de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

• France Télécom – Lyon

La santé au travail !

Jeudi 11 juin, les élus du Comité d'entreprise de la direction territoriale Centre-Est de France Télécom ont tenu une conférence de presse devant l'agence Vivier-Merle à Lyon. Ils y ont dénoncé publiquement la politique de France Télécom vis-à-vis de son personnel.

C'est ainsi que la direction territoriale basée à Lyon est parvenue à supprimer plus de 1 200 emplois en deux ans. Les restructurations se succèdent, avec fermetures de services, de sites, d'agences commerciales, contraignant des milliers de salariés à changer de métier ou en jetant quotidiennement plusieurs centaines sur les routes pour aller travailler à des dizai-

nes de kilomètres de chez eux. C'est le cas par exemple des huit salariés de Montluçon dont le site va fermer au 1^{er} septembre prochain et à qui la direction n'a à proposer que d'aller travailler à Moulins ou à Clermont-Ferrand.

Les élus du CE ont aussi dénoncé les méthodes employées par la direction de France Télécom pour imposer ses choix, par des pressions individuelles sur ceux dont elle veut supprimer l'emploi. Elle n'hésite pas à leur dire qu'elle n'a plus de place pour eux, les mettant dans des situations de stress, voire de détresse.

Le constat des médecins du travail de la direction territoriale Centre-Est est bien significatif : en deux ans, le nombre de

jours de congés maladie a augmenté de 6 740, et cela malgré les pressions de la direction sur les médecins pour limiter ces arrêts. Ceux-ci dénoncent, pour leur part, le manque de moyens qui leur sont alloués, et ils avouent leur impuissance à aider les salariés, dans un contexte de course permanente à la productivité.

Sur les plateaux téléphoniques, des méthodes managériales infantilisantes ont été dénoncées, avec par exemple déguisements imposés sur le temps de travail.

Dans les services techniques, la direction pousse à l'utilisation de matériel dangereux, comme des « échelles plate-forme » permettant de travailler seul en hauteur, avec

tous les risques de chute que cela comporte, alors que la norme est de travailler à deux avec un camion nacelle.

Un délégué cadre a aussi expliqué que des pressions s'exercent sur eux. La direction leur demande de changer d'affectation tous les trois ans ou de partir. Son objectif est de casser toute solidarité ou toute compréhension qui pourrait naître entre les salariés du rang et les cadres. Elle appelle cela le « Time To Move ».

La conférence de presse s'est terminée sur le rappel que la direction locale de Vivier-Merle avait fait d'énergiques pressions sur le personnel pour qu'il ne vienne pas y assister. L'image de ce qui était dénoncé !

Correspondant LO

• Cramif - services invalidité

La détermination a payé

Après douze jours de grève les employés des services de la Cramif qui gèrent, paient et contrôlent les pensions d'invalidité ont repris le travail sur une victoire, après avoir fait un dernier tour d'honneur dans la cour. Applaudis par les autres employés massés aux fenêtres, ils ont scandé « On a gagné » et « Tous ensemble, tous ensemble » !

Cinq employés en CDD

vont être embauchés en CDI. Alors que les grévistes demandaient 15 points d'augmentation (100 euros), ils ont obtenu, outre une prime de 340 euros, 12 points à effet du 1^{er} janvier 2009 pour tous les employés et tous les cadres de proximité.

Face à l'attitude de la direction au début du mouvement, au refus d'adresser la parole aux grévistes et de les recevoir,

les employés, dont une bonne proportion de jeunes, n'ont pas cédé. Au contraire, ils ont montré une détermination qui se manifestait chaque jour davantage et commençait d'avoir de lourdes conséquences sur les paiements à venir des pensions.

Le directeur général, d'abord si méprisant, a dû changer de ton, montrer enfin un peu de respect, pour finir



par lâcher. C'est une victoire pour les grévistes, mais aussi pour l'ensemble du personnel de la Cramif à qui l'on a répété depuis des années que rien de

collectif n'était possible et que seule la « performance individuelle » comptait !

Correspondant LO

• CHU de Rennes

Contre les suppression d'emplois, la mobilisation continue !

Depuis maintenant plus d'un mois, les travailleurs du CHU de Rennes sont mobilisés contre le projet de la direction de supprimer cinq jours de RTT pour économiser une centaine d'emplois de remplaçants.

Chaque mardi et jeudi, environ 20 % de l'effectif se portent grévistes, au moins quelques heures. 200 à 300 personnes participent aux assemblées et aux différentes initiatives :

manifestations dynamiques à la Direction Générale, avec palettes qui brûlent, jets d'œufs sur le bâtiment, amoncellement de sacs de linge sale devant l'entrée, blocage des entrées de l'hôpital pendant dix minutes, en laissant passer les urgences bien sûr.

Lundi 8 juin au soir, nous étions à plus de 200 rassemblés pour intervenir au Conseil municipal. Nous avons trouvé portes closes ! Au bout d'une heure, une délégation limitée à

quinze personnes a été admise à entrer. Le maire socialiste de Rennes, qui prétend s'opposer à la politique de santé du gouvernement, a surtout affirmé son soutien à la direction du CHU. Il a invité le personnel à discuter avec elle... pour mettre en place une organisation du travail qui permette de réduire la journée théorique de 7 h 40 à 7 h 30 afin de supprimer cent emplois et cinq jours de RTT ! Bref, il nous demande de capituler !

Jeudi 11 juin, Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, est venue à Rennes clôturer un forum sur la bioéthique. Près de 400 manifestants se sont retrouvés devant la salle, mais il y avait plus de cars de CRS que lors des manifestations d'agriculteurs ! Les habitants de ce quartier populaire ont été surpris par un tel déploiement de forces.

Les représentants du ministère ont, eux aussi, apporté leur soutien au directeur du CHU,

brandissant même la menace contre les grévistes qui feraient courir des risques aux malades. Il leur a été répondu que, sans les efforts constants du personnel, les hôpitaux ne fonctionneraient pas. Et que si les malades courent des risques à long terme, ce n'est pas à cause des grèves, mais bien du fait des politiques d'économies menées depuis des années par les gouvernements successifs.

Correspondant LO

• CHU de Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Le personnel de nuit se mobilise

Au CHU de Nancy, le personnel spécifique de nuit vient de repousser une décision de la direction de le faire travailler aussi de jour.

Les 400 « veilleuses de nuit », comme on les appelle encore bien souvent, sont des infirmières et des aides-soignantes qui ont fait le choix de travailler la nuit (quinze nuits de 10 h 30 par mois), bien souvent pour gérer des contraintes familiales. Et le fait de devoir venir travailler de jour, en bouleversant leur organisation personnelle, leur pose-

rait de multiples problèmes de garde d'enfants, de déplacement, sans compter la fatigue supplémentaire due à l'alternance jour-nuit.

Il y a quelques mois, la direction du CHU a décidé de leur faire faire un mois par an de jour à partir de juin. La raison invoquée était une « remise à niveau ». En réalité l'objectif immédiat est de pallier le manque de personnel dans les services et d'apporter un peu de souplesse dans la gestion des effectifs. En effet, 650 suppres-

sions de postes sont programmées d'ici à 2012 alors que le manque d'effectifs est déjà problématique. Et, à plus long terme, le projet de la direction est certainement d'instaurer peu à peu des roulements jour-nuit.

Le personnel de nuit était scandalisé que des syndicats aient pu approuver cette décision en réunion du CHS-CT (Comité d'Hygiène et de Sécurité - Conditions de travail). Très rapidement il s'est mobilisé. Des pétitions ont circulé. Une assemblée de 120 person-

nes a décidé une manifestation devant la direction pour le 28 mai, et une douzaine d'équipes ont été constituées pour mobiliser les collègues de nuit et pour informer le personnel de jour, lui aussi de plus en plus sollicité pour faire des nuits.

Le 28 mai, ce sont 180 personnes qui se sont retrouvées dans la cour d'honneur de l'hôpital central et qui ont obtenu d'être reçues par la direction. Les veilleuses ont exprimé leur indignation que leur compétence soit remise en

cause. Face à leur détermination, les deux membres de la direction n'en menaient pas large et avaient même peur d'être séquestrés !

Quelques jours auparavant la direction, qui avait pris la mesure de la colère du personnel de nuit, avait décidé de suspendre la mesure jusqu'en septembre. Ce n'est donc qu'un premier recul, mais la direction a pu constater par elle-même qu'elle n'a pas intérêt à remettre son projet sur le tapis !

Correspondant LO

• ABB (Rhône-Alpes)

Des licenciements qui provoquent la colère

Mardi 2 juin, 300 salariés de différentes usines ABB ont envahi la salle de réunion du Comité d'entreprise, à Montluel dans l'Ain, pour protester contre les 540 licenciements annoncés en France, avec la fermeture de deux usines, à Mâcon et Aulnay-sur-Odon.

Ils ont retenu quelques heures une partie des cadres, le temps de leur dire en face ce qu'ils pensent de ce plan. Le lendemain, les travailleurs de l'usine de Chassieu (dans la banlieue lyonnaise), dans laquelle il est prévu 96 licenciements (sur environ 500 salariés), ont de nouveau manifesté et bloqué leur usine.

Ils accusent la direction de l'entreprise de prendre la crise comme prétexte pour supprimer des emplois et fermer des usines. Car le groupe ABB n'est pas une petite PME : c'est l'un des leaders mondiaux dans les technologies d'énergie et d'automatisation, qui emploie 120 000 salariés dans une centaine de pays.

Fin 2008, le président d'ABB s'était vanté d'avoir 4,5 milliards d'euros de réserves de liquidités nettes, qui allaient lui permettre de

profiter de la crise pour faire d'éventuelles acquisitions à bas prix. C'est ainsi qu'ABB vient d'acheter la société italienne Comem, spécialisée dans les transformateurs.

Entre licenciés pour permettre au patron de faire de bonnes affaires, il y a de quoi se mettre en colère. Le mercredi 10 juin, c'est à

Zurich, au siège du groupe, qu'une partie des salariés est allée manifester, pendant qu'une nouvelle journée de débrayage était organisée sur plusieurs sites. Ceux qui ont fait le déplacement ont pu constater sur place que l'argent ne manque pas pour les actionnaires puisque plusieurs bâtiments ABB sont en construc-

tion dans la capitale économique et financière suisse.

Les arguments de la direction sur les pertes de la filiale française du groupe ne passent pas, à l'heure où elle annonce la signature d'un gros contrat en Algérie. Les bénéfices, passés et présents, doivent servir à garantir les emplois.

Un nouveau rendez-vous est

prévu le 18 juin à Montluel. Les salariés ont appris qu'ABB a provisionné plus de six cents millions d'euros pour son plan de licenciements appelé cyniquement « ambition 2010 ». Ils ont bien l'intention de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

• Samsonite – Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

Des patrons condamnés

Le 8 juin, le tribunal correctionnel de Paris a condamné deux des patrons repreneurs de l'usine Samsonite de Hénin-Beaumont, à un et deux ans de prison ferme et à une amende de 75 000 euros. Ils ont aussi l'interdiction d'occuper un poste de direction pendant cinq ans. Trois des quatre autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de 18 mois de prison ferme à six mois avec sursis avec des amendes variant de 5 000 à 25 000 euros.

En 2005 ces patrons avaient repris l'usine Samsonite, le fabricant américain de bagages, et créé une nouvelle société HB GroupA. Ils s'étaient engagés à maintenir les emplois en reconvertissant l'activité dans la fabrication de panneaux photovoltaïques. Mais la société avait été fermée en février 2007 et ses 205 salariés jetés à la rue.

Les patrons et leurs avocats ont bien sûr essayé de se justifier devant le tribunal en invoquant la « fatalité écono-

mique » et les difficultés à faire vivre une nouvelle société. Mais la principale difficulté pour leur société a été, pour reprendre les termes utilisés par le procureur de la République, la « cupidité » de ces « patrons voyous ». En effet ils s'étaient tout simplement servis dans les caisses en détournant 2,5 millions d'euros...

Trois de ces patrons avaient déjà eu affaire à la justice. L'un avait été condamné en 1999 pour banqueroute et condamné à un an avec sursis.

Deux autres avaient été condamnés dans une autre affaire de faillite frauduleuse, dans l'entreprise Delsey dans la Somme dont ils s'étaient aussi portés repreneurs.

Cette fois la justice – peut-être du fait de leur passé judiciaire – a condamné ces patrons pris la main dans le sac à des peines fermes et pas à du sursis. C'est la moindre des choses, même si c'est loin d'être l'habitude.

Cédric DUVAL

• Procès AZF – Toulouse

Total au-dessus des lois ?

Le procès de l'explosion de l'usine AZF du 21 septembre 2001, commencé le 23 février 2009, touche à sa fin. Mercredi 10 juin, Thierry Desmarest, ex-PDG de Total en 2001 et actuel président du conseil d'administration du groupe, était entendu dans le cadre de la « citation directe à comparaître » initiée par des sinistrés.

Pendant près de huit ans de procédure, la justice avait ignoré Total et son PDG de l'époque. Il a fallu que des sinistrés s'emparent de la procédure dite de « citation directe » et que le président du tribunal la joigne au procès en cours, pour que Total et son PDG soient considérés comme « prévenus » et tenus de s'expliquer.

Mais Total est un groupe puissant, et pour tout dire au-dessus des lois.

Ainsi, les deux avocats sollicités par les sinistrés pour représenter cette « citation » s'étaient déjà désistés... le jour de l'ouverture du procès. Et le jour de l'audition du PDG, devant ce dernier qui était entendu par le tribunal, l'avocat commis d'office pour porter la « citation » des sinistrés s'est présenté pour dire... qu'il ne plaiderait pas contre Desmarest. L'épisode a abrégé quelque peu l'audition et, devant le président embarrassé, les soutiens de Total étaient fort satisfaits. Les sinistrés, ulcérés de ce énième coup de Jarnac, doivent maintenant chercher comment poursuivre quand même leur action.

Le « prévenu » Desmarest, ex-PDG de Total, n'a rien à dire

Manifestement, son statut de « prévenu » agaçait quelque peu Thierry Desmarest, lui qui disait avoir ignoré jusqu'à l'existence d'une usine d'engrais Grande Paroisse

– AZF à Toulouse parmi le millier de sites que le groupe possède dans des dizaines de pays.

Son audition n'aura duré que deux heures, pause comprise. Il a su parfaitement jouer la comédie de la compassion, avec le petit tremblement dans la voix au bon moment, mais en répondant aux questions des avocats des parties civiles, comme du président, de façon beaucoup plus lapidaire. Il est vrai qu'il n'avait pas pris connaissance de l'enquête, du rapport des experts, ayant « des collaborateurs pour cela ». Et lorsque le président s'est fait le porte-parole d'une partie civile, en l'occurrence un ex-salarié AZF reprochant la politique du groupe en matière de sous-traitance, d'économies sur la sécurité, il s'est contenté d'affirmer que « la sécurité dans le groupe Total passe avant tout ».

Interrogé par le président du tribunal, qui s'étonnait qu'une usine comme Grande Paroisse n'était inspectée que tous les trois ans, et encore pas tous les ateliers à chaque visite, le porte-parole de Total s'est défendu en disant qu'en matière de sécurité Grande Paroisse - AZF avait « de meilleurs résultats que la moyenne de l'industrie chimique ». C'était presque à se demander s'il y a réellement eu une explosion avec 31 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés.

« Leurs profits avant tout »

Les sinistrés avaient voulu marquer le coup en organisant un rassemblement juste avant l'audition de Desmarest, rassemblement qui a regroupé 80 personnes au rond-point du 21 septembre 2001 à 500 mètres du lieu du procès. Lors des prises de parole, un ex-salarié d'AZF a résumé ce que tous pensaient : « Je reste convaincu après ces semaines de procès de la

culpabilité du trust Total (...) J'ai travaillé pendant plus de vingt ans dans cette usine, j'ai été syndicaliste, et je peux vous dire qu'on ne se battait pas que pour des augmentations de salaire, mais le plus souvent contre les réductions d'effectifs, contre les économies en matière de sécurité, contre les détournements de la législation en matière d'accidents du travail, contre le développement de la précarité et de la sous-traitance. (...) »

Ce n'est pas Desmarest qui a fait sauter le 221, aucun patron n'a intérêt à faire sauter son usine, mais ils en prennent le risque chaque fois qu'ils font passer leurs « profits » avant tout. »

Quant au représentant de la CGT Grande Paroisse de Grand-Quevilly (Seine-Maritime), présent lui aussi au rassemblement, il a affirmé que, malgré l'explosion du 21 septembre 2001, la politique de Total n'avait pas changé en matière de sécurité : économies d'effectifs et sous-traitance étaient la règle. Pour conclure : « À quand la prochaine catastrophe ? »

Jean-Claude SARAN

— Vérité ouvrière —

Lors de son interrogatoire par le président du tribunal, le directeur de l'usine de Grande Paroisse est revenu sur le témoignage d'un salarié qui évoquait la présence importante de déchets chlorés dans son atelier. Ce travailleur signalait en outre l'utilisation occasionnelle de sacs pour évacuer ces déchets. Cela a son importance, quand on sait que le croisement des produits nitrates et chlorés, à l'origine de l'explosion, s'est fait par l'intermédiaire de ce type de sacs.

Le directeur a contesté ces faits, mettant en cause la fiabilité du témoignage en déclarant avec aplomb qu'« il était évident que l'ouvrier en question avait une hostilité manifeste envers Total puisqu'il était militant de Lutte



AFP

Échos d'une catastrophe annoncée

« Accuser Total, ce n'est pas mettre en cause les salariés, à moins qu'ils n'aient fait allégeance au groupe », disait un salarié d'AZF qui s'était porté partie civile pour citer Total à comparaître, dans le procès de l'explosion AZF. Il faisait référence à la manière dont certains ex-salariés regroupés dans l'association reprenaient les thèses de Total, en se considérant comme visés par les accusations de non-respect de la sécurité.

L'usine AZF qui a explosé le 21 septembre 2001, faisant 31 morts, était par certains aspects à la pointe du progrès, en particulier dans certains secteurs de production : automatisés sophistiqués, régulation, surveillance informatisée, etc.

Mais il y avait aussi les parties de l'usine moins modernes, où les fuites et les incidents divers étaient fréquents et le travail harassant, transformant les huit heures de quart en vrai calvaire.

Les règles de sécurité entraient parfois en conflit avec les impératifs de la pro-

Une association au service de Total... contre les intérêts des salariés

Après l'explosion du 21 septembre 2001, la plupart des syndicalistes de l'usine de Grande-Paroisse avaient fait cause commune avec les dirigeants de Total. Ils avaient même réussi à solidariser une majorité de travailleurs avec leurs patrons, que les sinistrés mettaient en cause à juste titre. Seule une infime minorité de travailleurs n'ont pas marché dans cette manœuvre qui divisait les victimes, au plus grand

bénéfice de Total.

Depuis, l'association initiée par ces « syndicalistes », dénommée Mémoire et solidarité, affirme à qui veut l'entendre qu'elle ne souhaite que connaître la vérité sur les circonstances de l'explosion. Lors du procès, ses membres, toujours présents en nombre, ont manifesté bruyamment à plusieurs reprises, en particulier chaque fois qu'un salarié d'AZF ou d'une des entrepri-

ses sous-traitantes mettait en cause la sécurité dans l'usine. Après son témoignage, un de nos camarades de Lutte Ouvrière, ex-salarié, a eu droit lui aussi à des invectives de membres de cette association, sur le perron de la salle Mermoz où ont lieu les audiences.

Entouré de sinistrés, il leur a tenu tête en leur disant « qu'ils s'appelaient peut-être Mémoire et solidarité, mais que la mémoire, ils l'avaient courte ;

quant à la solidarité, c'était avec le patron qu'ils la pratiquaient, contre les victimes des patrons ». Quant à « salir l'image de Total » ou « cracher dans la soupe », comme ils le lui reprochaient, ce travailleur leur a rappelé que lui, « il ne devait rien à Total qui l'avait exploité, et qu'au contraire c'était à Total de payer pour la mort de ses camarades ».

J.-C. S.

duction, tels que les concevait le patron, et les fameux « gains de productivité » qui remplissaient les notes de service. Ainsi, pour ne pas embaucher, on confiait des secteurs entiers à la sous-traitance, et les intérimaires embauchés par ces sous-traitants avaient une formation à la sécurité aussi sommaire que leur paie.

Quant aux normes légales, l'évolution de la législation en matière de pollution et de sécurité a contraint la direction à se plier à de nouvelles exigences. Mais les patrons savent tirer parti de toutes les faiblesses des règles qu'on essaie de leur imposer. Il en va pour les règles régissant la sécurité du travail comme pour celles régissant la fiscalité : les patrons se « débrouillent » et ont une armée de spécialistes pour « faire avec », et passer chaque fois que possible au travers.

Sauf qu'à AZF on ne produisait pas des casseroles, mais des matières dangereuses, pour les ouvriers qui les manipulaient mais aussi pour les riverains. Et, à la réflexion, le miracle dans ces circonstances est qu'il n'y ait pas eu d'accident grave avant 2001.

Pour illustrer concrètement cette situation, voici une série de petits articles extraits des bulletins *Lutte Ouvrière*, édités par des travailleurs de l'usine et parus avant le 21 septembre 2001.

On vit une époque moderne

(30 juin 1997)

À la Dissolution de l'Urée, l'espèce d'engin à godets utilisé pour ramasser l'urée en grains n'a presque plus de frein. Et il arrive que le seul moyen qui l'arrête avec une certaine efficacité, ce soit lorsqu'il tape dans les murs du silo.

On se demande dans quel paquet de Bonux les grands pontes qui font ce type d'économies de bouts de chandelle ont trouvé leur permis de conduire... une usine.

Encore un coup de chance

(3 novembre 1997)

Samedi au NR (*atelier de production d'ammoniac*) : fuite de vapeur, à 140 bars, sur les obturateurs. Dimanche : fuite d'hydrogène par la bride d'un capteur thermique qui s'enflamme, un passage de câbles électriques prend feu. La série noire continue.

Il paraît que le patron se fait du souci pour sa place, vu tous les problèmes que subit son joujou depuis des mois. Il est peut-être mal, mais c'est encore

nous qui sommes aux premières loges.

Ras le bol !

(14 décembre 1998)

À ACD ou aux Nitrates, il ne se passe pas un week-end sans qu'il y ait de la casse. La maintenance n'arrête pas d'intervenir. Que ce soit sur des cribles, des pompes ou des tapis aux Nitrates. Que ce soit sur des vis ou des moteurs à l'ACD. En fait, les patrons de GP (*Grande Paroisse, nom que portait l'usine*) ne parlent que de compétitivité, tout en se refusant à investir réellement en moyens matériels, en entretien et en effectifs. Tant que ça tient vaille que vaille, ils tirent sur la ficelle en l'usant jusqu'à la corde...

Un de plus

(6 avril 1999)

Sur le chantier de la Méla mine, un ouvrier de Cegelec est passé à travers un faux plancher du local électrique. Il a eu de la chance, il n'a pas été électrocuté, mais il s'est blessé à la jambe.

On nous parlera peut-être de fatalité, ou on nous dira que le risque zéro n'existe pas, etc. Plutôt que de demander à des tas d'ingénieurs d'user leur matière grise sur l'art et la manière de réduire les coûts de production pour le patron, on ferait mieux de leur demander de plancher sur les innombrables problèmes d'insécurité qui nous guettent aux quatre coins de l'usine. Ras le bol de compter sur la chance : on veut gagner notre vie sans risquer de la perdre. Il n'y a aucune fatalité, c'est le patron qui est responsable.

Pas prioritaire

(13 juin 2000)

Une partie de l'atelier des Nitrates est rongée jusqu'à l'os et, malgré les incidents divers et répétés, rien ne semble prévu. Peut-être verra-t-on un examen des structures des bâtiments concernés ? Et puis, on fera peut-être une commission d'études, qui soumettra ses travaux à un cabinet d'experts, qui rendra compte de ses réflexions au patron, s'il a le temps d'écouter, etc.

Il n'y a pas que le nitrate qui ronge. Il y a aussi la rapacité de ces patrons qui n'ont d'yeux que pour la courbe de leurs profits, et tant pis si on fait travailler les ouvriers dans des conditions lamentables ! (...)

Trois jours avant l'explosion GP : danger !

(17 septembre 2001)

Dernièrement, à l'ACD, il y a eu 11 passages à l'infirmerie sur deux quarts consécutifs :

• Freescale (ex-Motorola) – Toulouse

La pression monte !



Cela fait presque deux mois que la direction de Freescale a annoncé l'arrêt des activités de production pour fin 2011, et en conséquence le licenciement d'au moins 800 salariés (sur 1 700), qui s'ajoutent aux 230 licenciements prévus dans le secteur téléphonique avant fin 2009.

Après un temps de stupeur, les salariés ont commencé à s'organiser avec une assemblée générale tous les lundis après-midi, et des réunions préparatoires pour les cinq équipes de production, les réunions de négociations se déroulant tous les jeudis. L'opinion majoritaire dans ces premières assemblées était que la garantie pour gagner était l'unité des six syndicats dans une intersyndicale, renforcée par une « coordination » composée de représentants de chacune des équipes.

Depuis, les négociations n'ont apporté pratiquement aucune avancée et la direction s'est crue assez forte le jeudi 4 juin pour sermonner les syndicats et les représentants de l'assemblée générale (la « coordination ») qui participent aux réunions de négociation : « Vous dépassez les deux heures par semaine qu'on vous a accordées pour les AG, les salariés qui veulent travailler

sont agressés verbalement, certains sont même menacés, le plan de production n'a pas été atteint, les membres de la coordination se comportent comme s'ils avaient des heures de délégation... » Le lendemain, trois des six syndicats (FO, le syndicat majoritaire sur l'usine, UNSA et CGC) ont quitté l'intersyndicale en déclarant qu'ils ne voulaient plus se soumettre aux décisions de l'AG dont ils ne reconnaissent plus la légitimité et en appelant tous les salariés de leur sensibilité à ne plus participer à l'assemblée générale.

Ces deux initiatives manifestement coordonnées pour torpiller l'AG n'ont pas eu l'effet escompté et ont au contraire énervé beaucoup de travailleurs. Ainsi l'AG de l'équipe de nuit de semaine a voté une action pour le jeudi suivant à l'unanimité, l'AG de l'équipe de nuit de week-end a décidé qu'elle continuerait à prendre le temps nécessaire pour se réunir, et l'AG de l'équipe de jour de week-end décidait qu'elle passerait désormais à deux AG par week-end... et improvisait une première manifestation devant la grille de l'usine, en débrayant une heure, le samedi en fin d'équipe.

Le lundi 8 juin, l'assemblée

générale de site rassemblait 660 travailleurs, le même nombre que le lundi précédent, et ceci dans un calme et une efficacité remarquables. Elle ratifiait les revendications présentées par l'intersyndicale (CGT, CFDT et CFTC) et la « coordination », à savoir une indemnité de départ de 150 000 euros, plus deux mois de salaire par année d'ancienneté, plus six mois de salaire de carence ; elle votait le principe d'actions hors du site et décidait d'une action immédiate devant l'usine pour manifester le mécontentement à l'extérieur. Elle démontrait ainsi qu'elle avait la légitimité pour parler au nom des salariés.

Du coup, la quasi-totalité de l'équipe d'après-midi débrayait une heure et les travailleurs se retrouvaient à 200 avec sifflets, banderoles, autocollants pour distribuer des tracts aux automobilistes, qui manifestaient leur solidarité à grands coups de klaxon.

Depuis, les initiatives se sont multipliées sur toutes les équipes, toujours sous la forme d'un rassemblement devant l'usine avec distribution de tracts, avec un temps fort le jeudi matin qui a rassemblé les équipes de nuit, de matin et une partie des salariés en horaire de jour. Cette manifestation a été couverte par la presse.

Samedi 13 juin nous manifestions à plus de 400 dans les rues de Toulouse, derrière le cortège des salariés de Molex. Tout avait été prévu pour être vu et se faire entendre, aux cris de « Non aux licenciements ; les actionnaires se sont gavés, maintenant ils vont payer ; salariés torpillés mais pas coulés, ça va péter ! » Et le moral est au beau fixe.

Correspondant LO

pratiquement tout le monde y est passé. Cela faisait suite à des émissions de poussières chlorées. Tellement qu'à l'intérieur de la salle de contrôle il fallait garder les masques ; alors à l'extérieur ! Bilan, des yeux de « mixomatosisés », pas dormir de la nuit, et la peur au ventre de remettre ça le lendemain.

Tout cela parce qu'on répare au dernier moment, ou quand on ne peut faire autrement, ou quand il y a l'argent pour ça. Ils méprisent nos conditions de vie et notre santé. Eh bien, si ça se renouvelle, qu'ils ne s'étonnent pas si on baisse les manivelles.

Réédition de la brochure
de Lutte Ouvrière
parue en septembre 2002

Un an après
l'explosion de l'usine AZF
Les salariés et les sinistrés
continuent de payer
Les gros actionnaires
continuent de profiter

Prix : 2 euros - Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro



Ouvrir les lycées à toute heure, Sarkozy, maître en baratin

Mercredi 10 juin, Sarkozy accompagné du ministre de l'Éducation Xavier Darcos, a fait une visite surprise au lycée Galilée de Gennevilliers en région parisienne.

Sa visite n'avait pas été annoncée pour éviter, dit-on, les manifestations. Sarkozy a donc pu en toute tranquillité deviser sur la réforme du lycée. Il a dit vouloir faire du lycée « un lieu de vie et pas seulement d'apprentissage ». Pour Sarkozy les lycées devraient être ouverts « en dehors des heures de cours », le week-end et pendant les vacances. Et de conclure : « On aura beaucoup gagné si, le samedi, des jeunes lycéens se disent : "Si on allait au lycée faire tourner le ciné-club, la salle de spectacle, les équipements sportifs"... »

Sarkozy sait bien que

depuis des années des établissements ouvrent déjà pendant les périodes de vacances, avec des enseignants et du personnel volontaires. Mais ses intentions qui se veulent de bon sens et soucieuses de l'intérêt des jeunes sont destinées à montrer du doigt les enseignants, leur temps de travail et leurs vacances. De plus, ce discours sur le lycée « lieu de vie » est au mieux de la poudre aux yeux, au pire de la provocation quand on sait que le gouvernement annonce la suppression de dizaines de milliers de postes dans l'Éducation nationale, et notamment 13 500 à la rentrée 2009.

Dans beaucoup d'établissements, en particulier dans les quartiers populaires, les enseignants, entre autres par manque de moyens et de personnel, ne parviennent pas ou

ne parviennent plus à ce que le lycée soit un lieu d'enseignement, d'éducation et de culture. La suppression d'une année d'enseignement dans la filière professionnelle en raison de la disparition du BEP et de la généralisation du Bac professionnel en trois ans à la rentrée 2009 aboutit à supprimer des heures d'enseignement général pour les jeunes les plus en difficulté et condamne les établissements professionnels à être de moins en moins des lieux d'apprentissage.

Mais cette réalité, Sarkozy s'en moque. Ce qui l'intéresse, c'est le communiqué de presse... et qu'il n'y ait pas de manifestants lors de ses apparitions.

Boris SAVIN

● Congés parentaux

Le gouvernement veut les diviser par trois

Le Haut Conseil de la famille, mis en place par Fillon a, comme objectif prioritaire de faire une proposition en vue de mettre en pratique un projet de Sarkozy : la réduction de la durée du congé parental à un an. Jusqu'à présent, ce congé était de six mois dès le premier enfant et pouvait aller jusqu'à trois ans à partir du deuxième. Un des parents avait la possibilité de s'arrêter de travailler avec une indemnité allant jusqu'à 552 euros par mois. Plus de 530 000 personnes en ont bénéficié l'année dernière. Le gouvernement a décidé de s'y attaquer. Déjà en juillet 2006, il

avait tenté de limiter ce congé parental à un an, mais au volontariat, et en échange d'une légère revalorisation. À peine plus de 2 000 personnes s'étaient laissé tenter. Cette fois, le gouvernement semble vouloir l'imposer à tous.

Les prétextes avancés sont remarquables. On évoque l'égalité entre hommes et femmes et le fait que les hommes ne comptent que pour 1 % du total des personnes en congé parental.

Les porte-parole du gouvernement osent aussi prétendre que ce serait pour lutter contre le chômage des femmes, coupées du monde du travail pen-

dant trop longtemps. Enfin, Sarkozy explique que ce congé n'est qu'un choix par défaut dû à l'insuffisance de places dans les crèches et il promet la mise en place de 200 000 places de crèche... d'ici 2012. On sait ce que valent ses promesses !

Mais pour l'heure c'est la réduction de la durée d'indemnisation que le gouvernement veut mettre en place. Les associations familiales ont décidé de boycotter ce Haut Conseil de la famille qui va servir de façade pour masquer une nouvelle remise en cause des droits sociaux.

Giles BOTI

● Biberons au Bisphénol A

Bachelot remet sa tournée

Mercredi 10 juin Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, a réaffirmé que les biberons contenant du Bisphénol A, c'est-à-dire quasiment tous les biberons en matière plastique, étaient inoffensifs.

Pourtant des études ont montré que, sous certaines conditions, cette molécule dangereuse pour la santé peut passer du contenant dans le contenu et, de là, dans l'organisme du nourrisson. Des organisations de consommateurs disent que les doses de Bisphénol A absorbées par les nourrissons sont dangereuses. Les fabricants de biberons et leurs fournisseurs de plastique affirment le contraire. Toujours est-il que le Canada et la Californie ont interdit l'importation de ces biberons. Téfal de son côté, tout en affir-

mant l'innocuité de ses produits et en continuant à les vendre, propose désormais un biberon plastique garanti sans Bisphénol.

Roselyne Bachelot prétend « qu'il n'y a pas lieu d'appliquer le principe de précaution ». Apparemment il n'y a surtout pas lieu pour le gouvernement d'empêcher les industriels d'écouler leurs stocks de biberons ni de les contraindre à des changements de procédés rapides et éventuellement coûteux.

On ne sait pas si le Bisphénol A passe à dose nocive dans l'organisme des bébés, mais on soupçonne la présence d'une molécule « défense des profits » à l'état actif dans l'encéphale des ministres. Un réflexe « Bachelovien » ?

Paul GALOIS

● Environnement

La « taxe carbone » en préparation

À la faveur du succès du vote écologiste aux élections européennes, les pouvoirs publics annoncent l'étude d'une fiscalité dite écologique, la « taxe carbone ». Sous l'égide de Michel Rocard, une conférence devrait avoir lieu début juillet et la taxe est envisagée pour 2011.

Il s'agirait d'imposer ceux qui rejettent trop de CO₂, tels ceux qui se chauffent au fuel ou au gaz, mais aussi des gros utilisateurs comme les transporteurs routiers, les marins-pêcheurs, l'aviation, etc. Si l'objectif est de rendre la planète moins sujette à « l'effet de serre » qui entraîne son réchauffement, disons tout de suite, que la « taxe carbone » n'aura, si elle voit le jour, que le même effet dérisoire que le « protocole de Kyoto » ou, en France, le « Grenelle de l'environnement ».

Mais en l'occurrence, cette future taxe placée sous les patronages conjoints de Borloo, de Nicolas Hulot et de Michel Rocard menace de frapper particulièrement les moins aisés.

Pour le moment les promoteurs de ce projet, ainsi que la ministre des Finances, déclarent que la taxe ne sera pas, globalement, un prélèvement supplémentaire. Ainsi il y aurait ceux qui paieraient mais aussi d'autres qui toucheraient de l'argent. L'objectif étant d'amener les pollueurs à devenir vertueux.

Admettons, mais comment devraient faire ceux qui, par exemple, se chauffent au fuel ou au gaz et qui ont la malchance (déjà fort coûteuse) d'habiter

un logement mal isolé ? Eux risquent fort de devoir payer !

Ce serait d'autant plus injuste que ceux qui doivent se chauffer ainsi payent déjà de lourdes taxes sur le fuel ou le gaz, qui n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Va-t-on les assommer d'une nouvelle taxe supplémentaire, alors qu'ils n'ont pas le choix ?

À cela il faut encore ajouter qu'il existe déjà une autre taxe, parfaitement contradictoire avec la « taxe carbone », c'est la taxe en faveur des éoliennes que payent les consommateurs d'électricité – autrement dit tout le monde.

En effet pour promouvoir le développement des éoliennes, dont le courant revient très cher, pour à peine 1 % du total de l'électricité produite, EDF a l'obligation de racheter celui-ci à un prix supérieur à celui du prix de vente. Et qui paye la différence ? Eh bien, ce sont les consommateurs en réglant leurs factures. Cela apparaît sous la rubrique « autres prestations – contribution au service public de l'électricité ».

Sous cette dénomination il y a un fourre-tout, dans lequel se trouve cette redevance.

Alors, on paye pour les éoliennes et on va probablement devoir payer pour les rejets de CO₂. Autrement dit on paye pour tout, le polluant comme le non-polluant.

Et au bout du compte rien n'ira mieux, ni pour les consommateurs ni pour l'environnement.

André VICTOR